

**ORPHELINAT MAÇONNIQUE**  
**SOLIDARITE JEUNESSE**

*Association reconnue d'utilité publique  
par décret du 2 Décembre 1927*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**ORDINAIRE**

**du**

**Jeudi 18 Juin 2015**

**pour l'exercice 2014**

**En l'Hôtel de la GRANDE LOGE DE FRANCE  
8, rue Puteaux - 75017 PARIS**

**SIÈGE SOCIAL : 90, RUE DU FAUBOURG SAINT - MARTIN - 75010 - PARIS**

**MESSAGE DU PRESIDENT**

-----

*Mes Très Chers Frères Délégués,*

*Depuis sa création, l'Orphelinat Maçonique, devenu Solidarité Jeunesse, a pu rester fidèle à ses objectifs grâce à votre indéfectible soutien :*

*-Soutenir la veuve d'un Frère,*

*-Aider nos pupilles à devenir des adultes responsables.*

*Ceci dans le total respect de notre éthique.*

*Avec les membres du Conseil d'Administration, continuons ensemble à œuvrer pour la pérennité de notre action.*

*J'ai dit...»*

**« Ils ont besoin de Nous.**

**Nous avons besoin de Vous. »**

**Philippe CÉLÉRIER**

*Président de Solidarité Jeunesse – OM*

*Paris Le 05 mai 2015*

\*  
\* \*

## **POUVOIR DU DÉLÉGUÉ**

### **Article 17 - Représentation aux Assemblées Générales**

Les membres de l'Association peuvent être représentés à l'Assemblée Générale par un délégué.

Le délégué et son suppléant sont élus chaque année par les Frères de sa Loge.

Le délégué ne peut représenter que sa Loge.

Le délégué a droit au nombre de voix représentant l'effectif total de sa Loge.

Tout sociétaire présent à l'Assemblée Générale a droit à une voix (à soustraire du nombre de voix attribué au délégué de sa Loge).

Seuls les délégués et les membres présents à l'Assemblée Générale ont droit de vote.

\*

\* \*

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ANNEE 2014 - 2015**

Président	<b>Philippe CÉLÉRIER</b>
Vice - Président	<b>Georges-Marie DUCLOS</b>
Secrétaire Général	<b>Patrick HIRIGOYEN</b>
Secrétaire Adjoint	<b>François CHÉRON</b>
Trésorier	<b>Jean BATTISTON</b>

\*\*\*\*\*

Commissaire aux Comptes	<b>Cabinet Audalian</b>
Archiviste	<b>Jacques PARIS</b>

\*\*\*\*\*

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**ANNEE 2014 - 2015**

**Fin de Mandat \***

**Messieurs :**

<b>BATTISTON Jean</b>	<b>2016</b>
<b>BODART Jean-Marie</b>	<b>2016</b>
* <b>CÉLÉRIER Philippe</b>	<b>2015</b>
<b>CHÉRON François</b>	<b>2017</b>
<b>DE MARTIN Diégo</b>	<b>2016</b>
<b>DUCLOS Georges-Marie</b>	<b>2016</b>
* <b>GRAINE Marcel</b>	<b>2015</b>
<b>LAFARIE Michel</b>	<b>2017</b>
* <b>RABEFANIRAKA Christian</b>	<b>2015</b>
* <b>HIRIGOYEN Patrick</b>	<b>2015</b>
<b>NIVARD Pascal</b>	<b>2016</b>
(en remplacement d'Alain MANVILLE)	
<b>MUSSO Gilbert</b>	<b>2017</b>
* <b>PARIS Jacques</b>	<b>2015</b>
<b>ROQUES Alain</b>	<b>2017</b>
<b>WOELFFEL Alphonse</b>	<b>2017</b>

\*\*\*\*\*

Présidents d'Honneur	<b>André IMBERT</b> <b>Philippe JEAN</b>
Vice - Président d'Honneur	<b>Claude ROSENBERG</b>
Membres d'Honneur	<b>Michel MALAPRIS</b> <b>Bernard SIMON</b>

**COMPTE RENDU  
DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU  
JEUDI 12 JUIN 2014**

Régulièrement convoquée, l'Assemblée Générale Ordinaire de **SOLIDARITE-JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE** s'est tenue le jeudi 12 juin 2014 à 15h 30, en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux – 75017 Paris, sous la présidence de **Monsieur Philippe CÉLÉRIER, Président du Conseil d'Administration en exercice.**

\*  
\* \*

- **182 Délégués** étaient présents à l'ouverture de la séance à **15h 30.**

\*  
\* \*

**Le Président Philippe CÉLÉRIER** accueille les membres présents et rappelle les conditions de votes :

- Le délégué possède un nombre de voix correspondant au nombre de membres de sa Loge ;
- Cependant, tout Frère présent peut voter, mais dans ces conditions, son délégué aura une voix en moins.

**Le Président** appelle six Scrutateurs volontaires pour le dépouillement des votes qui aura lieu en fin de Séance dans le Temple 9.

**Monsieur Georges-Marie DUCLOS** accompagnera ces six scrutateurs dans ce temple afin qu'ils puissent surveiller le scrutin.

**Le Secrétaire Général Monsieur Patrick HIRIGOYEN**, prend note des Noms, Loges et Oriens des six scrutateurs volontaires :

**MM. Philippe MERCIER** de la Respectable Loge 1447 « Le Chemin Écossais » Orient de Boulogne-Billancourt

**Jean-Louis PINATON** et **Jean-Paul LEGAN** de la Respectable Loge 845 « Armorique » Orient de Saint Brieux

**Bernard DECAILLON** de la Respectable Loge 340 « Les Égaux » Orient de Valenciennes

**Michel CHABAT** de la Respectable Loge 1218 « Le Temple Universel » Orient de Montauban

**Alain RISSE** de la Respectable Loge 1310 « Le Compas et l'Équerre » Orient de Paris.

\*  
\* \*

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**Le Président** déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » du jeudi 12 juin 2014.

### **1/ ALLOCUTION DU PRÉSIDENT**

Mes Très Chers Frères Délégués.

Les membres du Conseil d'Administration et moi-même sommes très heureux de vous accueillir pour l'Assemblée Générale Ordinaire de Votre Orphelinat. Comme il est maintenant de coutume, nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez au bon fonctionnement et à la vie harmonieuse de Votre Association.

Comme vous pouvez le constater, cette année, les colonnes sont un petit peu plus clairsemées qu'habituellement eu égard aux grèves qui affectent les transports. Nous avons à ce propos, reçu un peu plus d'une cinquantaine d'excuses de nos Frères n'ayant pu se déplacer aujourd'hui. Mais nous pouvons néanmoins regretter que seulement 260 Loges sur plus de 850 aient répondu à notre invitation en nommant un Délégué dans leurs Loges.

Alors merci encore Mes Très Chers Frères Délégués pour votre présence, mais faites savoir à tous autour de vous, que c'est aussi très important pour la vie de votre Association, que chaque Loge élise un Délégué de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » au sein de vos ateliers; pour ce faire, vous recevrez la semaine prochaine via le site Extranet, les formulaires à remplir à cette fin.

Nous vous présentons les excuses de nos Administrateurs absents à cette Assemblée Générale :

- Nos Très Chers Frères **Marcel GRAINE**, Rapporteur de la Commission Juridique, ainsi que **Christian RABEFANIRAKA**, Rapporteur de la Commission Comptable pour des raisons professionnelles; et Notre Très Cher Frère Secrétaire Général Adjoint **Alain MANVILLE** qui ne peut être parmi nous aujourd'hui.

Se sont excusées :

MM :

- **DUPRAT Hubert** de la Respectable Loge « LES DISCIPLES DE SAINT JEAN » n° 526 à l'Orient de ANGOULEME
- **MERRY Joël et SIMONETTA François** de la Respectable Loge « LE NIVEAU » n° 590 à l'Orient de SAINT-RAPHAEL
- **COURTOIS Jean-François et HASBROUCK David** de la Respectable Loge « LES PHILADELPHES ROGER SALENGRO » n° 672 à l'Orient de LILLE
- **GATINEAU Jacky et PINO Christian** de la Respectable Loge « LE DELTA DE SAINT CLAIR » n° 806 à l'Orient de SETE
- **DEMESMAY Christian et TOURNEVACHE Bruno** de la Respectable Loge « PASTEUR TOLERANCE SPIRITUALITE » n° 911 à l'Orient de DOLE
- **CARLIER Philippe et BRAY Jean-Marie** de la Respectable Loge « CHRISTOPHE PLANTIN TRAVAIL ET PERSEVERANCE » n° 958 à l'Orient de TOURS
- **BINDER Jean et TOUBOULIC Jean Claude** de la Respectable Loge « PHARE DU MONTBELIEN » n° 992 à l'Orient de PONTOISE
- **BEYNEY Laurent et CADEILLAN Patrick** de la Respectable Loge « SAINT JEAN D'AGENAIS » n° 1023 à l'Orient de AGEN
- **REVEST Richard et ANTONE Michel** de la Respectable Loge « L'ARCHE DU VERSEAU » n° 1099 à l'Orient de TOULON

- **BONPAIX François et COMPAROT Jean Jacques** de la Respectable Loge « L'ARCHE D'ESPERANCE » n° 1157 à l'Orient de MONTPELLIER
- **BRAUN Jacques et COHEN Maurice** de la Respectable Loge « BERESHIT » n° 1264 à l'Orient de JERUSALEM
- **FAGEBAUME Hospitalier** du Congrès Ile de France.

Nous excuserons aussi, tous les Frères Délégués qui n'ont pas pu se déplacer aujourd'hui pour des raisons de grèves de transports, et nous reporterons les noms de leurs Respectables Loges lors de la rédaction du Procès Verbal de cette Assemblée Générale Ordinaire, (si toutefois celles-ci nous les communiquent).

**Le Très Respectable Grand Maître**, notre Très Cher Frère **Marc HENRY** étant retenu comme vous pouvez vous en douter par d'autres engagements, s'excuse de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui. Mais il s'est fait représenter par le **Très Respectable Frère François DARD** Grand Hospitalier de la « GRANDE LOGE DE FRANCE », accompagné du **Très Respectable Frère Bernard BENTZ**, Grand Hospitalier Adjoint de la « GRANDE LOGE DE FRANCE » ainsi que du **Très Respectable Frère Pascal NIVARD** Grand Chancelier Adjoint de la « GRANDE LOGE DE FRANCE ». Eux-mêmes accompagnés par notre **Très Cher Frère Constantino SUARÈS** Conseiller Fédéral et par notre **Très Cher Frère Pascal BATTISTON** Conseiller Fédéral et Assistant Grand Maître pour la Région Nord. Mes Frères, je puis vous affirmer que tous ces Frères ont travaillé avec nous toute l'année dans une généreuse fraternité et qu'ils accomplissent un travail remarquable pour la « GRANDE HOSPITALERIE » en général et pour votre « ORPHELINAT » en particulier.

Qu'il me soit également permis de saluer la présence parmi nous de notre **Très Cher Frère Michel GRIMALDI**, Président de « L'ENTRAIDE FRATERNELLE », de notre **Très Cher Frère Dominique ARETCHEA**, Président de « LA POIGNEE DE MAIN PARIS », ainsi que de notre **Très Cher Frère Bernard GUTAPFIELD**, Président de « LA COMMISSION CONVENTUELLE DU CONTROLE DES FINANCES ».

Je tiens de nouveau à vous remercier pour votre présence, bien sûr, mais également et surtout pour votre engagement à nos côtés. Vous n'êtes pas sans savoir, mes Très Chers Frères Délégués, que les différentes structures de Solidarité de notre Obédience sont en contact quasi permanent afin d'aider au mieux les familles de nos Frères passés à l'Orient Éternel en ce qui nous concerne. Je peux vous assurer que les Très Respectables Frères que je viens de citer ne ménagent jamais leurs efforts pour atteindre ce but et y participent très activement.

J'adresse également mes remerciements à Madame **Michèle CALVEZ**, veuve de notre regretté Frère **Robert** passé à l'Orient Eternel en 2005 qui nous apportera, dans un instant, son témoignage ainsi que celui de sa fille **Aude MALTESE**.

Remerciements pour leur présence et leur soutien permanent au **Très Chers Frères, Philippe JEAN** Ancien Président et Président d'Honneur, au **Très Cher Frère Yvan DEGREMONT** Passé Président, au **Très Cher Frère Claude ROSENBERG** Ancien Administrateur et Vice-Président d'Honneur. Également au **Très Cher Frère Jean NADOLSKY** qui a été Administrateur pendant 6 ans au sein de votre Orphelinat.

À ce moment de notre rencontre, ayons une pensée reconnaissante pour nos regrettés frères **Maurice COMBES** de Marignane qui a été Administrateur pendant une vingtaine d'années, ainsi que pour notre **Très Cher Frère Claude ZABE** de Blois qui, bien que n'ayant jamais été Administrateur, a toujours été d'une grande disponibilité et d'un soutien sans faille au service de notre Association. Nous avons bien sûr assisté aux différentes cérémonies qui leur ont été dédiées en leur mémoire.

Je n'oublie pas l'ensemble des Membres du Conseil d'Administration qui ont toujours répondu présents pour le bien de votre Orphelinat et des familles dont nous avons la charge. Je vous rappelle que les Administrateurs viennent à Paris une fois par mois pour participer aux Conseils d'Administration et ce, de façon totalement bénévole. En effet, comme le prévoient nos statuts, leurs frais ne sont pas remboursés à l'occasion de ces rencontres de travail, ce qui souligne leur totale générosité envers cet engagement.

Je remercie bien évidemment notre Secrétaire, Madame **Georgette SADIK** qui fait preuve d'un indéfectible dévouement au service de votre Association.

Depuis le début de l'année, nous avons participé aux journées des Hospitaliers organisées par la « GRANDE LOGE DE FRANCE » via le Grand Hospitalier **François DARD** et ses adjoints précédemment cités.

Nous avons donc assisté aux journées des Hospitaliers à LILLE, à CANNES, à MONTPELLIER, à BORDEAUX et à RENNES. Un merci bien sûr très appuyé aux Très Respectables Frères **François DARD, Bernard BENTZ, Pascal BATTISTON, Pascal NIVARD et Constantino SUARÈS** pour l'organisation et leur participation à ces journées.

Grâce au soutien de différentes structures de mécénat, nous avons pu cette année encore offrir à nos pupilles des entrées à la Foire de Paris, à Roland Garros et organiser une visite au Sénat.

Je tiens à souligner également, la Fraternité de deux de nos **Frères Pierre NOTTON et Dominique LEBRUN** qui ont respectivement mis à disposition ses locaux et offert gracieusement à nos familles les 140 repas du soir des 6 et 7 juin dernier.

Cette année encore, nous avons proposé à nos pupilles des séjours en colonie de vacances de « CLARTÉ » à Arfeuilles et 14 de nos pupilles se sont inscrits.

Il est à souligner que les Loges de Cahors dans le Lot organiseront le Dimanche 29 juin leur « 4<sup>ème</sup> JOURNEE DE LA FRATERNITE » et que cette manifestation leur permet de nous faire un don conséquent, les bénéfices étant intégralement versés à « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE ». De plus cette année, ils invitent les familles de la Région Sud-Ouest dont nous avons la charge. Nous ne doutons pas qu'une fois encore ces moments resteront gravés dans nos mémoires. Un Grand Merci à tous les Frères Lotois.

J'encourage bien entendu les autres Oriens qui souhaiteraient organiser des rencontres de cette nature à prendre contact avec le Bureau de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » qui se tient pour ce faire à leur entière disposition. Et j'ai cru comprendre tout à l'heure, lors de discussions, que l'Orient de Toulouse souhaite organiser une « Journée » dans cet esprit Fraternel dans les mois à venir.

Nous continuerons bien évidemment à organiser des sorties pour nos pupilles et leurs mamans, instants privilégiés d'échanges et de Fraternité, qui nous permettent de mieux nous connaître, afin de mieux les aider.

Comme votre Vénérable Maître a dû vous en informer, nous lui avons adressé un courrier en date du 24 avril 2014 annonçant que pour la première fois, nous avons fait livrer des colis aux mamans à l'occasion de la « Fête des Mères ». Si j'en crois les retours qui m'ont été faits après cette initiative, je suis persuadé que toutes les mamans ont été très touchées par cette attention, qui est un témoignage de l'affection et du respect que nous leur portons.

Je me permets de vous rappeler que lorsqu'un Frère de votre Respectable Loge passe à l'Orient Éternel et qu'il laisse des enfants scolarisés, le Vénérable Maître doit rapidement nous contacter afin que soit retiré un dossier de demande de prise en charge. La loge doit désigner un Frère de l'Atelier qui doit être si possible un proche de la famille et qui devra la soutenir et soutenir les enfants. Ce Frère désigné sera le « Parrain » des enfants et prendra un engagement de les suivre jusqu'à leur entrée dans la vie active, c'est-à-dire souvent à visée de 20 ans ou plus.

Nous sommes conscients que cet engagement est très long et très lourd en regard de notre éthique de Fraternité, de Solidarité et d'Amour ainsi qu'aux différents serments que nous avons prêtés. Il s'agit d'un Devoir que d'assumer pleinement cette charge.

Vous le constatez, mes Frères, ce rôle est primordial puisqu'il devient le lien indispensable entre la famille, la Loge et « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE ».

Comme nous l'avons mentionné dans le Rapport Moral qui vous a été communiqué via l'Extranet de la « GRANDE LOGE DE FRANCE », le « CONSEIL FEDERAL » a entériné la Cérémonie d'Adoption des enfants de nos Frères passés à l'Orient Eternel, que nous avons établie à la demande de notre Très Respectable Grand Maître. De fait, si dans vos Respectables Loges vous avez des Orphelins, nous pourrons ensemble dès maintenant les recevoir dignement, avec Fraternité et Amour. Si besoin, nous sommes, bien entendu, à votre entière disposition, et nous vous demandons de bien vouloir nous tenir informés afin que nous puissions participer à cette Cérémonie Blanche.

Je vous informe par ailleurs que vous recevrez ces prochains jours via l'Extranet, différents documents :

- Le Formulaire explicatif sur l'élection du Délégué de votre Respectable Loge, ainsi que quelques lignes précisant sa fonction et ses Devoirs.  
Merci de nous retourner via l'Internet les formulaires que vous aurez remplis en ligne.
- Le Mémento concernant le Rôle du Parrain.

En ce qui concerne la mise à jour de nos Statuts dont je vous avais parlé lors de notre Assemblée Générale Ordinaire de l'année dernière, nous avons transmis à un cabinet juridique spécialisé, la rédaction de celui-ci, et dès que cela sera possible, nous vous soumettrons ce projet.

Je pense que nous serons prêts pour l'Assemblée Générale de l'année prochaine. Comme vous le savez, mes Frères Délégués, nous sommes une association reconnue d'Utilité Publique, ce qui ne nous facilite pas du tout la tâche lorsque nous voulons modifier nos Statuts, bien au contraire. La procédure n'est pas simple du tout, elle est longue et difficile et si certains d'entre vous sont Députés, nous avons pu tous constater qu'avec le projet de Fonds de Dotations cela n'était pas forcément évident.

Comme le démontre la présence aujourd'hui d'une forte délégation du « CONSEIL FEDERAL », nos relations avec la « GRANDE LOGE DE FRANCE » ainsi qu'avec le « CONSEIL FEDERAL » sont en parfaite harmonie.

En guise de conclusion, je vous donnerai quelques chiffres qui représentent bien le cœur de votre association :

À ce jour nous avons en charge 36 familles et 58 enfants en adoption totale, 35 familles et 48 enfants en adoption morale, ce qui nous fait un total de 71 familles pour 106 pupilles. Ces chiffres vous confirment mes propos de l'année dernière et de l'année 2012, à savoir que le rapport entre les adoptions totales et les adoptions morales s'est inversé.

Nous constatons malheureusement que les familles sont de plus en plus démunies face à la crise que nous traversons aujourd'hui bien sûr, mais aussi, et notamment par le manque de prévoyance de nos Frères vis-à-vis de leur plus proche famille.

Pour conclure « un constat » : dans notre budget prévisionnel, les capitations pour « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » restent inchangées, et ce depuis les 8 dernières années.  
Mes Très chers Frères Délégués,  
J'ai dit.

\*  
\* \*

## **Le Président**

Je vais maintenant donner la parole à notre Sœur **Michèle CALVEZ** qui va nous adresser son témoignage ainsi que celui de sa fille **Aude MALTESE**.

**Michèle**, tu as la parole :

## **Témoignage d'une maman : Madame Michèle CALVEZ qui nous lit aussi le témoignage de sa fille Aude**

Messieurs bonjour.

Comme vous l'a dit **Philippe** tout à l'heure, cela fera 9 ans au mois de septembre que **Robert MALTESE** nous a quittés. Ça fait donc 9 ans maintenant qu'**Aude** est pupille de « SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » et que donc nous pratiquons « SOLIDARITE JEUNESSE ».

Il était convenu avec **Aude** que chacune d'entre nous dirait quelques mots, mais elle n'a pas pu être là aujourd'hui. Moi, je m'apprêtais à vous parler de Fraternité, parce que c'est vrai que la Fraternité c'est vraiment quelque chose que j'ai découvert avec « SOLIDARITE JEUNESSE ». Et puis Aude a été plus vite que moi. Elle m'a envoyé une très belle lettre qui vous ait destinée. Quand j'ai lu sa lettre, j'étais très émue, je me suis dit qu'après tout, elle se suffisait et que je n'avais pas besoin de rajouter grand-chose. Aussi, si vous me le permettez, je vais vous donner lecture de cette lettre, en espérant que je ne me mettrai pas à pleurer, comme lorsque je l'ai découverte.

## Lecture de la lettre de sa fille Aude

- Bonjour à tous,

Je regrette de ne pas être parmi vous aujourd'hui, mais mon stage ne me permet pas de me déplacer en pleine semaine. Cependant, je vous transmets mon témoignage au travers de ma mère.

Pour moi, les Francs-Maçons, les Loges, tout cela n'était qu'un grand mystère dont j'entendais de temps en temps parler, mais qui n'était pas réellement nécessaire de percer.

Pendant longtemps, c'était resté « une institution », à laquelle papa se vouait et je n'avais ni le besoin ni l'envie d'en savoir plus. Puis, lorsque le cancer nous l'a ravi, me laissant face à la vie avec pour seul référent ma maman, il a bien fallu faire face à tout ce qui se présentait à nous, maman avec le courage dont elle a toujours fait preuve tout au long de son existence et moi, avec ce nouveau courage qu'il a fallu inventer pour continuer et dont bien d'autres avant moi ont dû se munir.

« SOLIDARITE JEUNESSE », a été de trois sortes d'aides très différentes les unes des autres.

La première a été de me nommer un « Parrain », qui, incarné en la personne de **Philippe ARFILI**, a pu me parler de mon père et répondre aux nombreuses questions que la perte d'un proche suscite toujours.

Ces questions que nous n'avons jamais eu le temps de poser, mais dont les réponses nous paraissent désormais essentielles.

La seconde a été d'ordre financier. Lorsque l'on a presque 15 ans et que l'on vient de perdre son père, je dois vous avouer que cette sorte d'aide n'est pas la première dont vous avez besoin, ou tout du moins pas la première dont vous prenez conscience.

À cet âge-là, et même si on a la notion de l'argent, on ne dépense presque rien, pas pour le quotidien tout du moins, mais je me rends compte aujourd'hui de l'importance de cette aide pour ma mère, qui devait supporter ma détresse, sa propre tristesse, la vie qui poursuivait son cours avec toutes les dépenses que cela impliquait et tout cela désormais, seule financièrement parlant. Au-delà de l'argent envoyé pour subvenir à mes besoins, « SOLIDARITE JEUNESSE » a également apporté un soutien moral à ma mère et une présence non négligeable.

La troisième a également été d'ordre sentimental, puisque l'Association nous a permis de rencontrer d'autres orphelins, je me rappelle entre autres une sortie de Noël à Disneyland, un anniversaire mémorable à Paris dans un lieu « Hors du Temps » ou encore une soirée à Lille.

Je n'ai pas pu participer à de trop nombreuses manifestations, mais ces trois-là m'ont permis de faire de superbes rencontres parmi elles : une magnifique violoniste, des orphelins de toute sorte, des « plus anciens » comme moi, mais aussi des plus récents auxquels nous avons essayé d'insuffler ce fameux courage, tant aux enfants qu'aux mamans. Parce que la mort frappera toujours parmi vos rangs, les enfants qu'elle laisse seuls derrière elle, auront toujours besoin de vous et saurons avec l'âge, reconnaître ce qu'ils vous doivent.

Aujourd'hui, grâce à vous, et depuis quelques années, j'ai une autonomie financière dont je suis fière et qui permet un réel soulagement pour ma mère dont je ne suis que la cadette. J'ai fait des rencontres inoubliables, aussi bien chez les Francs-Maçons que chez leurs enfants.

« SOLIDARITE JEUNESSE » a permis que je devienne la femme que je suis actuellement, en passe d'obtenir mon diplôme, d'entrer dans la vie active, d'accomplir ma vie sentimentale et je sais que je le dois à cette organisation.

Lorsque j'ai perdu mon père, je me suis rendu compte que l'argent qu'il versait régulièrement à « SOLIDARITE JEUNESSE » aidait beaucoup plus de personnes que je ne le croyais, et je souhaite de tout mon cœur que cette aide perdure encore longtemps, car malheureusement de nombreux autres enfants après moi auront besoin de vous.

Je suis au crépuscule de mes études et je vais bientôt quitter l'association, pour en retrouver une seconde j'espère, qui verra peut-être bientôt le jour et qui regroupera tous les « anciens » comme moi, et qui je l'espère, pourra elle aussi, tout comme vous, aider nos orphelins.

Aujourd'hui, je pense parler au nom de tous les orphelins passés, présents et futurs, merci d'être là pour nous, merci de permettre que tout cela soit possible, merci de nous donner votre amour comme si nous étions vos propres enfants. Et je finirai par ces quelques mots que j'écris, non sans émotion

Merci, merci à vous tous,  
**Aude MALTESE**

- Vous comprendrez que lorsque j'ai lu cette lettre, je me suis dit que je n'avais pas grand-chose à rajouter, que tout était dit, merci.

*Applaudissements.*

## **Le Président**

- Merci, Michèle, pour ton courage et pour cet émouvant témoignage que tu nous as rapporté de ta fille Aude. Mais je voudrais, mes Frères, éclaircir un petit point qu'**Aude** a fait (par la voix de sa maman) une allusion à une association « d'anciens pupilles ».

Nous avons effectivement retrouvé dans nos archives des documents datés de 1903 qui relatent l'existence d'une association qui s'appelait « LES AMIS BIENFAISANTS DE L'ORPHELINAT MAÇONNIQUE » et qui organisait des sorties, des soirées caritatives, etc, au profit de leurs pupilles.

Effectivement, nous en avons parlé à Michèle et à d'autres mamans qui sont tout à fait partantes pour essayer de ranimer et de remettre cette association au goût du jour.

Nous allons nous y employer et j'ose espérer qu'à la prochaine Assemblée Générale, nous pourrons vous dire que cette association a vu le jour, qu'elle est effective, et qu'elle travaille pour le bien-être des familles dont nous avons la charge.

Merci **Michèle** et tu embrasseras **Aude** de notre part à tous.

\*  
\* \*

## **Le Président**

- Maintenant, nous allons donner la parole au Très Respectable Frère **François DARD**, Grand Hospitalier de la « GRANDE LOGE DE FRANCE ».

### **Prise de Parole du Très Respectable Frère François DARD, Grand Hospitalier de la « GRANDE LOGE DE FRANCE ».**

- Mon Cher Frère Président, mes Frères et ma Sœur, car vous savez mes Frères que toutes nos épouses sont toutes nos sœurs, nous en avons une ici un exemple par la présence de Michèle, et je crois qu'au travers d'elle cela montre bien l'importance de votre Association, de cette belle Association de la « GRANDE LOGE DE FRANCE » à laquelle croyez bien, le **Très Respectable Grand Maître Marc HENRY** et la « GRANDE HOSPITALERIE » sont particulièrement attachés. Et je demande que par mes mots et par ma présence vous soyez toujours fidèles à l'attente qu'ils ont de vous, et surtout de toujours être présents dès qu'ils vous sollicitent. Car, croyez bien, rien n'est plus dur pour eux que de ne pas pouvoir répondre le cas échéant à des demandes. Donc, je vous demande Mes Très Chers Frères, soyez toujours attentifs et présents pour vous, vos Frères, vos enfants et qui sait peut être même vos petits-enfants! Merci à vous tous, et je compte infiniment que vous poursuiviez ce très beau travail que nous avons tous entrepris.

Merci à vous Mes Frères.

## **Le Président**

- Merci Très Respectable Frère François.  
Maintenant je vais donner la parole à notre Très Respectable Frère Président de « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » **Michel GRIMALDI**.

## **Prise de Parole du Très Respectable Frère Michel GRIMALDI, Président de « L'ENTRAIDE FRATERNELLE »**

- Merci Mon Très Cher Frère Président, ce que je souhaiterais dire simplement, c'est que « SOLIDARITE JEUNESSE » et « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » ont l'habitude de travailler ensemble et je crois que les missions que nous avons entreprises depuis quelques années, c'est de pouvoir toujours aller dans le sens des Loges. Et le message du Très Respectable Frère Grand Hospitalier **François DARD**, va dans ce sens, c'est-à-dire d'être à l'écoute des Frères de vos Loges, de bien être à l'écoute des situations et surtout d'éviter que des Frères se retrouvent dans la détresse, d'éviter que des enfants se trouvent ici éloignés de la possibilité de poursuivre leur scolarité et de suivre des études pour pouvoir un jour s'incérer dans la vie active. Je crois que ce qui est très important, je le développerai tout à l'heure dans notre Assemblée Générale qui va suivre celle-ci. Mais en tous les cas, pour avoir participé à des manifestations de « SOLIDARITE JEUNESSE » merci à l'ensemble du bureau pour le travail qui est fait et pour ce qui est donné à nos pupilles.

Voilà Très Cher Frère **Président** ce que je voulais vous dire.

### **Le Président**

- Merci Mon Très Cher Frère **Michel**.

C'est vrai que l'on peut souligner la parfaite harmonie entre les diverses associations de solidarité de la « GRANDE LOGE DE FRANCE » et bien sûr sous la houlette de notre Très Respectable Frère Grand Hospitalier **François DARD**, qui avec son équipe a fait un travail remarquable.

Maintenant je vais donner la parole à notre Très Cher Frère **Dominique ARETCHEA**, Président de « LA POIGNEE DE MAIN PARIS » avec laquelle nous entretenons bien entendu aussi d'excellentes relations.

Dominique, tu as la parole.

## **Prise de Parole du Très Respectable Frère Dominique ARETCHEA, Président de « LA POIGNÉE DE MAIN Paris »**

- Mes Chers Frères Présidents, et vous tous mes Frères, effectivement je souscris à tout ce que nous ont dit les Précédents Orateurs, j'ai été moi-même invité à des manifestations de « SOLIDARITE JEUNESSE » et j'ai pu voir et constater le travail qui a été fait. « LA POIGNEE DE MAIN » se tient à la disposition des différentes associations comme « L'ENTRAIDE FRATERNELLE » ou « SOLIDARITE JEUNESSE - ORPHELINAT MAÇONNIQUE » de la « GRANDE LOGE DE FRANCE » pour venir en aide aux Frères et à leurs ayant droits. Je dirais pour conclure, que toutes les associations de la « GRANDE LOGE DE FRANCE » peuvent compter sur la solidarité, l'efficacité et le volontarisme de « LA POIGNEE DE MAIN », merci, mes Frères.

### **Le Président**

- Merci Mon Très Cher Frère Dominique.

Effectivement, l'on souligne et re-souligne qu'on travaille beaucoup ensemble !

Une petite parenthèse cependant, que j'ai eu tendance à dire dans certaines réunions d'hospitaliers :

Mes Frères, à la « GRANDE LOGE DE FRANCE » on n'a pas à rougir de nos associations de solidarité. Nous sommes la seule Obédience qui intervient dès la naissance d'un orphelin, et qui accompagne et amène nos Frères âgés jusqu'à la dernière demeure, jusqu'à leur passage à l'Orient éternel, via « MATHUSALEM ».

Nous avons absolument, soit en structure purement « GRANDE LOGE DE FRANCE », soit en structure Inter Obédientielle, nous avons absolument la totalité de la solidarité au cours de la vie d'un Frère et de sa famille et nous sommes les seuls à intervenir à ce niveau-là, quoiqu'en disent les autres Obédiences.

- Maintenant, mes Frères, nous allons passer à l'approbation de l'ordre du jour, que vous avez tous reçu il y a maintenant un mois via le réseau Extranet, et en ce qui concerne les Délégués qui ont rempli correctement les fiches de délégués de façon informatique via votre adresse e-mail, et votre Vénérable Maître et Député aussi.

\*  
\* \*

## **1/ APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

### **Le Président**

- Mes Frères, il y a-t-il des observations concernant l'ordre du jour?

*Aucune observation exprimée dans toute l'assemblée.*

- Mes Frères, je vous demande de voter favorablement pour l'approbation de cet ordre du jour, à mon coup de maillet.

*Silence approbatif et mains levées à l'unanimité.*

- Merci mes Frères !

- Avis contraire ? Il n'y en a pas !

- Nous allons passer maintenant au point N° 3 qui est l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2013. Vous l'avez également tous reçu, c'est de la page 1 à 33

Mes Frères, avez-vous des observations sur le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2013?

### **M. Jean BATTISTON :**

- Mon Très Cher Frère Président, les deux colonnes sont muettes.

### **Le Président**

- Merci mon très cher Frère !

- Donc, ceux qui sont favorables à l'adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2013 lèvent la main à mon coup de maillet ?

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas !



- Merci mes Frères.

*L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité.*

\*  
\* \*

## 2/ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Le Président

- Nous passons maintenant au point N° 4 le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration. C'est de la page 34 à 47 dans ce que vous avez reçu.
- Mes Frères, avez-vous des observations particulières sur ce rapport de gestion ?

### M. Jean BATTISTON

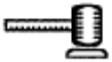
- Mon très cher Président, les colonnes sont toujours muettes.

### Le Président

- Merci, mon Frère !

Bien mes Frères, ceux qui sont d'accord avec l'adoption du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration lèvent la main à mon coup de maillet.

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas !



- Merci mes Frères.

*Le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration  
est adopté à l'unanimité.*

\*  
\* \*

### **3/ RAPPORT DU TRÉSORIER SUR L'EXERCICE 2013**

#### **Le Président**

- Passons maintenant au point N° 5 le rapport du Trésorier concernant l'exercice 2013, c'est de la page 48 à 59 pour ceux qui l'ont regardé.
- Mes Frères, avez-vous des questions particulières sur le rapport du Trésorier ?

#### **M. Alain ROQUES**

- Pas de questions, Président, le silence règne.

#### **Le Président**

- Merci mon Très Cher Frère, sur ce point, il n'y a pas de vote.

\*  
\* \*

### **4/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES, Monsieur Gérard ÉMARD POUR L'EXERCICE 2013**

*Le Commissaire aux Comptes étant en retard eu égard aux grèves de transports, le point N° 6 a été repoussé de l'ordre générique jusqu'à sa venue.*

#### **Le Président**

- Maintenant nous allons passer au point N° 6 qui est le Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'année 2013, que vous avez tous reçu bien sûr. Cette année, nous avons fait un peu différemment, nous vous avons transmis carrément les 3 pages de ce rapport, qui vont de la page 66 à la page 69. Il n'y a pas de vote sur ce rapport, par contre, avez-vous des questions particulières à poser à notre Commissaire aux Comptes ?

#### **M. Jean BATTISTON**

- Pas de demande de prise de parole, Président.

## **Le Président**

- Merci mon très cher Frère. Mon Très Cher Frère Gérard EYMARD Commissaire aux Comptes, veux-tu nous dire quelques mots ?

## **Le Commissaire aux Comptes : Monsieur Gérard EYMARD**

- Bonjour à vous tous, Mes Très Chers Frères, en tant que Commissaire aux Comptes de l'association « SOLIDARITE JEUNESSE », je vais vous commenter en quelques mots, le rapport des Commissaires aux comptes que vous avez cette année sur votre document. Je rappelle le rôle du commissaire aux comptes, qui est de certifier que les comptes sont réguliers et sincères et de donner une image fidèle du patrimoine de l'association pour l'exercice 2013, et de vous confirmer que toutes les opérations sont correctement enregistrées, dans le compte de résultats et la situation patrimoniale de l'association. Je vous lis, parce que c'est une règle formelle qui est imposée par notre ministère de tutelle qu'est la Chancellerie : Nous estimons que les éléments que nous avons collectés dans nos travaux sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association « SOLIDARITE JEUNESSE » à la fin de cet exercice. Nous avons rappelé également dans le point n° 2 la justification des appréciations, en vertu des dispositions de l'article L823-9 du code du commerce bien évidemment ne s'applique pas à « SOLIDARITE JEUNESSE », puisque nous ne sommes pas dans un environnement commercial. Mais c'est le code de commerce qui dicte aux commissaires aux comptes les diligences que nous devons effectuer, c'est donc dans ce cadre-là que nous avons rappelé les diligences obligatoires dans cet article-là. Donc, nous n'avons pas de commentaires et dans la dernière partie, les vérifications et informations spécifiques, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations qui ont été portées à votre connaissance.

- Je vous remercie Mes Très Chers Frères, pour votre attention.

## **Le Président**

- Merci, mon Frère **Gérard**.

Donc, toujours pas de questions à poser au Commissaire aux Comptes ?

## **M. Jean BATTISTON**

- Pas de demande, les colonnes sont muettes Président.

\*  
\* \*

## **5/ APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013**

### **Le Président**

- Merci, nous passons maintenant au point N° 7, qui est l'approbation du Bilan et du Compte de Résultat sur l'exercice 2013.
- Mes Frères, vous l'avez également tous reçu, le Bilan et le Compte de Résultat est en pages 51 à 59.
- Avez-vous des questions particulières à poser sur ce sujet ?

### **M. Jean BATTISTON**

- Les colonnes sont toujours muettes, Président !

### **Le Président**

- Merci, mon Très Cher Frère !

Mes Frères, ceux qui approuves le Bilan et le Compte de Résultats de notre association pour l'exercice 2013, lève la main à mon coup de maillet !

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas.



- Merci mes Frères !

*Le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice 2013  
sont approuvés à l'unanimité.*

\*  
\* \*

## 6/ BUDGET 2014 MODIFIÉ

### Le Président

- Le point N° 8, c'est l'approbation du Budget de l'exercice 2014 modifié. Vous l'avez tous reçu également et comme tous les ans, on présente un budget modifié, c'est à la page 65.
- Avez-vous des observations particulières à formuler sur le Budget 2014 modifié ?

### M. Jean BATTISTON

- Président, pas de demande de prise de parole.

### Le Président

- Merci, mon Très Cher Frère !  
Mes Frères, ceux qui sont favorables à l'adoption du Budget de l'exercice 2014 Modifié, lèvent la main, à mon coup de maillet !

- Avis contraire ?



- - Il n'y en a pas.



- Merci mes Frères !

*Le Budget 2014 Modifié est adopté à l'unanimité.*

\*  
\* \*

## 7/ BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

### Le Président

- Maintenant nous passons au point N° 9, c'est le Budget Prévisionnel 2015. Vous l'avez tous reçu, il est aussi à la page 65.

- Mes Frères, avez-vous des observations sur le Budget Prévisionnel 2015 ?

### M. Jean BATTISTON

- Pas de demande de prise de parole Président.

### Le Président

- Merci mon Très Cher Frère, mes Frères, ceux qui sont d'accord pour adopter le Budget Prévisionnel pour l'exercice 2015, lèvent la main à mon coup de maillet.

- Avis contraire ?



- Il n'y en a pas.



- Merci mes Frères !

*Le Budget Prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité.*

\*  
\* \*

## **8/ QUESTIONS DIVERSES**

### **Le Président**

- Mes Frères, maintenant nous passons au point N° 10 concernant les « Questions Diverses ». Avez-vous des questions diverses à nous poser, nous sommes à votre disposition ?

### **M. Alain ROQUES**

- Président, tout le monde est silencieux, les colonnes sont donc muettes.

### **Le Président**

- Pas de questions ?

Bien, mes Frères je tiens d'abord à vous remercier une fois de plus d'avoir participé à notre Assemblée Générale.

\*  
\* \*

## **9/ RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **Le Président**

- Maintenant, nous allons passer au point n°11, qui est le renouvellement du tiers des Membres du Conseil d'Administration, avec les élections. Nous allons appeler les trois frères Administrateurs descendants de charge qui veulent se représenter pour un mandat de trois ans et comme vous le savez puisque cela est noté dans le fascicule que vous avez reçu, nous avons deux frères administrateurs qui ont démissionné pour des raisons de santé, leur mandat prenait fin cette année, l'un en tant qu'Administrateur et l'autre qui a carrément démissionné de la Grande Loge. Nous avons donc trois candidats sortants, et nous avons deux nouveaux candidats. Nous avons besoin de cinq administrateurs, si bien que le compte est vite fait. Nous vous amènerons les urnes et de cette façon, vous voterez à la sortie. Et vous aurez en sortant le Tronc de la Veuve, afin que nous puissions aider au mieux et encore mieux les familles et nos enfants.

- Je vais appeler maintenant notre Très Cher Frère Michel LAFARIE, qui est Administrateur sortant et qui est à nouveau candidat. Mon très cher frère Michel, tu as la parole.

## **Michel LAFARIE**

- Mes Frères, bonjour, oui je suis à nouveau candidat, je suis membre et délégué de « SOLIDARITÉ JEUNESSE » de la Respectable Loge « Sumbolum » - n°1399 à l'Orient de BERNAY dans l'Eure en Normandie. J'ai sollicité d'être Administrateur de « SOLIDARITE JEUNESSE » parce que notre Atelier a été malheureusement frappé par deux deuils successifs de frères jeunes et qui ont laissé cinq orphelins et j'étais parrain de trois d'entre eux. J'ai pu apprécier l'efficacité de « SOLIDARITE JEUNESSE » et au bout d'un certain nombre d'années j'ai pensé naturel de participer aux actions très positives qui ont été rappelées par la mère tout à l'heure, la femme de notre défunt frère et au bout de 3 ans je ne suis pas épuisé, au contraire, j'ai toujours les mêmes motivations, essayer de rendre service et c'est pour cela que je sollicite à nouveau vos suffrages et si je suis élu, je vous en remercie d'avance.

## **Le Président**

- Merci, mon Très Cher Frère Michel !

Notre Frère Gilbert MUSSO est Administrateur sortant et à nouveau candidat, tu as la parole Gilbert.

## **Gilbert MUSSO**

- Mon Très Cher Frère Président, Mes Très Chers Frères Délégués, Gilbert MUSSO de la Respectable Loge « Aequitas » n°1094 à l'Orient de Paris. Trois ans se sont écoulés et cette année, je représente ma candidature pour un autre mandat, car ces trois années ont été pour moi vraiment exaltantes. Les 150 ans ont été à mes yeux, la consécration de « SOLIDARITE JEUNESSE » et de son implication dans les familles et bien sûr et surtout de voir le bonheur et le rayonnement que nos actions pouvaient leur apporter. De plus, nous avons commencé des actions de sensibilisation et d'information auprès des Loges et développés une plus grande solidarité auprès des familles, notamment au niveau des jeunes pour des stages en entreprises et je pense que cela mérite pas mal d'énergie et de vocations, je suis donc à votre et à leurs disposition.

J'ai dit Président.

## **Le Président**

- Merci, mon Très Cher Frère Gilbert !

On va passer à notre Frère Administrateur sortant et de nouveau candidat Alain ROQUES de Marseille.

- Alain, tu as la parole !

## **Alain ROQUES**

- Je me présente, je m'appelle Alain ROQUES, ma Loge est « Les Vieux Amis » n°565 à l'Orient de Marseille. J'ai toujours beaucoup de difficultés à parler de l'orphelinat parce que tout le travail se fait d'une façon chaleureuse et sympathique. On a un conseil d'administration qui fonctionne bien, un Président un peu difficile, mais on arrive à le supporter, donc je vous demanderai de voter volontiers pour moi et pour les autres, puisqu'on n'est que 5, pour continuer à aider cette belle association. Je vous remercie de votre confiance, mes Frères.

## **Le Président**

- Merci, mon Très Cher Frère Alain.

- Dans les nouveaux candidats, nous avons notre Frère François CHÉRON de la Respectable Loge « Espéranto » à Paris. François, tu as la parole !

## **François CHÉRON**

- Ma sœur, mes Frères, pourquoi je me présente ? Je me présente parce que je pense que je n'ai pas été posé là sur terre pour ne rien faire, simplement posé là pour vivre, mais pour faire d'autres choses. Et d'autres choses pour les autres. Je ne vais pas vous faire une campagne électorale, je ne suis pas là pour ça, mais en 3 secondes, j'ai été pompier de Paris, j'ai 7 enfants en tout avec 2 épouses, j'en conviens, mea culpa ! Je suis famille d'accueil de chiens guides d'aveugles et il y a un frère qui depuis 2 ou 3 ans m'a parlé de « SOLIDARITE JEUNESSE ». Les enfants pour moi ont une importance énorme. Voir des enfants qui à 30 ans ont pris leur envol et qui vont bien, cela me fait plaisir. Voilà pourquoi je me présente, mes Frères et pourquoi je vous demande de croire en moi. Je suis actuellement Vénérable Maître, à la Respectable Loge « Espéranto » n° 454 à l'Orient de Paris, je viens ici rue Puteaux 2 fois par mois, je suis disponible parce que j'exerce une profession libérale et comme je suis libéral je peux me libérer. Deux dernières raisons qui font que je me présente aujourd'hui, c'est le déjeuner que j'ai passé avec les Frères du Conseil d'Administration avec le sourire de Michel à table, entouré par tous ces Frères, et la deuxième raison c'est notre Sœur ici présente Michèle et le texte de sa fille qu'elle nous a lu. Je vous demande simplement de croire en moi, je serai disponible, je serai là et vous tous qui êtes là, je ne vous décevrai pas. Merci mes Frères.

## **Le Président**

- Merci, mon Très Cher Frère François !

- Le cinquième candidat est notre Frère Alphonse WOELFFEL de la Respectable Loge « Lumière et Amour » à Strasbourg. Mon Très Cher Frère Alphonse, tu as la parole !

## **Alphonse WOELFFEL**

Je serai extrêmement bref. Comme vous avez pu le remarquer, j'ai un nom qui se prononce comme il s'éternue !

Mon Très Cher Frère Président, Mes Très Chers Frères du Conseil d'Administration et vous tous Mes Très Chers Frères Délégués, et ma Chère Sœur, je m'appelle Alphonse WOELFFEL, j'ai 62 ans. Initié en 1999, à la Respectable Loge n°1025 « Lumière et Amour », à l'Orient de Strasbourg, exalté à la maîtrise en 2003. Je suis actuellement vénérable maître, descendant de charges cette année, de la respectable loge 1088, retraité depuis un an, et ayant plus de disponibilités, je peux m'engager pour devenir membre actif du Conseil d'Administration de cette Association. Les raisons pour lesquelles je m'engage, c'est que moi-même je suis pupille de la Nation, orphelin de père depuis l'âge de 15 mois. Je suis particulièrement sensible aux problèmes et la détresse que peuvent rencontrer des jeunes ayant perdu un de leurs proches. Mais aussi de l'aide et du soutien que l'on peut apporter aux parents restants. C'est pour ces raisons que je me mets à la disposition de l'Association, afin d'apporter une contribution utile.

- Mon Très Cher Frère Président, Mes Très Chers Frères du Conseil d'Administration et vous tous Mes Très Chers Frères Délégués, j'ai dit.

## **Le Président**

- Merci Mon Très Frère Alphonse.

Avant de clore cette assemblée Générale, nous allons maintenant vous remercier tous de votre présence, et vous conviez à voter dans les urnes qui sont au pied de l'Orient et à la porte de sortie du Temple, et je vous rappelle une fois de plus, n'oubliez pas le Tronc de la Veuve.

- Mes Frères, je déclare clôt L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE « SOLIDARITE-JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE » du 12 juin 2014 à 16h 30.

\*

\* \*

## ELECTIONS

### Résultat du scrutin

Les élections pour le renouvellement du tiers des membres composant le Conseil d'Administration ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 182  
Suffrages exprimés : 3 674 voix

- 5 postes à pourvoir, 5 candidatures :

### I - ADMINISTRATEURS SORTANTS DEMANDANT LE RENOUELEMENT DE LEUR MANDAT :

- **Michel LAFARIE** - Respectable Loge n°1399 «Sumbolum» Orient de Bernay.
- **Gilbert MUSSO** - Respectable Loge n° 1094 « Aequitas » Orient de Paris.
- **Alain ROQUES** - Respectable Loge n°565 « Les vieux amis » Orient de Marseille.

### II - NOUVEAUX CANDIDATS

- **François CHÉRON** - Respectable Loge n° 454 « Espéranto » Orient de Paris.
- **Alphonse WOELFFEL** - Respectable Loge n° 1025 « Lumière et Amour » Orient de Strasbourg.

### III - RESULTATS des élections :

Ont obtenu les voix suivantes :

**M. Michel LAFARIE : 3 606 VOIX RÉÉLUES**  
**M. Gilbert MUSSO : 3 511 VOIX RÉÉLUES**  
**M. Alain ROQUES : 3 605 VOIX RÉÉLUES**  
**M. François CHÉRON : 3 545 VOIX ÉLUES**  
**M. Alphonse WOELFFEL : 3 540 VOIX ÉLUES**

**Les Scrutateurs :**

- **Philippe MERCIER** - Respectable Loge n° 1447 « Le Chemin Écossais » Orient de Boulogne-Billancourt.
- **Jean-Louis PINATON** - Respectable Loge n° 845 « Armorique » Orient de Saint Brieux.
- **Jean-Paul LEGAN** - Respectable Loge n° 845 « Armorique » Orient de Saint Brieux.
- **Bernard DECAILLON** - Respectable Loge n° 340 « Les Égaux » Orient de Valenciennes.
- **Michel CHABAT** - Respectable Loge n° 1218 « Le Temple Universel » Orient de Montauban.
- **Alain RISSE** - Respectable Loge n° 1310 « Le Compas et l'Équerre » Orient de Paris.

\*  
\* \*

Après dépouillement de ce scrutin, il a été procédé à l'affichage des résultats dans l'Atrium de la Grande Loge de France.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'Assemblée ne demandant plus la parole, Le Président clôt la séance à 17 h 40.

Le Secrétaire Général  
**Patrick HIRIGOYEN**



Le Président  
**Philippe CELERIER**



Approuvé à l'unanimité par le Conseil  
d'Administration dans sa séance du  
Mercredi 17 Septembre 2014.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU JEUDI 18 JUIN 2015

---

Exercice 2014

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### I - BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - exercice 2014/2015

Au cours de sa séance du Mercredi 17 Septembre 2014, le Conseil d'Administration a procédé aux élections habituelles.

<b>M. Philippe CELERIER</b>	réélu Président
<b>M. Georges-Marie DUCLOS</b>	réélu Vice Président
<b>M. Patrick HIRIGOYEN</b>	réélu Secrétaire Général assisté de
<b>M. François CHÉRON</b>	élu Secrétaire Général Adjoint
<b>M. Jean BATTISTON</b>	réélu Trésorier

## **II - ORGANISATION DES COMMISSIONS**

Comme chaque année des Commissions de travail se sont réunies sous la responsabilité des Rapporteurs suivants :

Messieurs

<b>Alain ROQUES</b>			pour la Commission d'Adoption
<b>Jean BATTISTON</b>	"	"	des Finances
<b>Marcel GRAINE</b>	"	"	Juridique
<b>Le Bureau</b>	"	"	des Relations Extérieures
<b>Gilbert MUSSO</b>	"	"	des Prix
<b>Jacques PARIS</b>	"	"	Histoire et Archives
<b>Christian RABEFANIRAKA</b>	"	"	Comptabilité

## **III - NOMINATION D'ASSISTANTS DE PRESIDENT**

Le Président nomme ses Assistants.

Ces assistants auront comme rôle:

- aider et conseiller le Président, voire le représenter dans les Régions si nécessaire,
- intervenir dans les Congrès,
- assurer la liaison avec les Parrains et les aider si nécessaire,
- prendre en compte les cas difficiles et diligenter au besoin des enquêtes.

Région Nord - Picardie :	<b>M. Jean BATTISTON</b>
Région Ouest :	<b>M. Michel LAFARIE</b>
Région Est :	<b>M. Alphonse WOELFFEL</b>
Région Sud - Ouest – Outre - Mer – Orientés Eloignés et Caraïbe-Amérique:	<b>M. Philippe CELERIER</b>
Région Méditerranée :	<b>M. Alain ROQUES</b>
	<b>M. Marcel GRAINE</b>
Région Île de France :	<b>M. Patrick HIRIGOYEN</b>

## IV - ACTIVITES DES COMMISSIONS

### A / Commission d'adoption

En liaison avec le Secrétariat, elle a suivi, dans tous ses détails, l'examen des dossiers, assurant le bien fondé des droits aux allocations servies pour l'année en cours. Elle a aussi examiné les demandes d'aides exceptionnelles.

La Commission a proposé le renouvellement de l'aide exceptionnelle forfaitaire de 700 euros pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle en adoption totale mise en place dès la rentrée 2014/2015. Renouvellement adoptée par le Conseil d'Administration du 17.09.2014.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de la répartition de nos pupilles.

Le nombre total des pupilles au 31 Décembre 2014 était de : 98  
- en Adoption Morale: 42 pupilles  
- en Adoption Totale: 56 pupilles

pour un nombre de familles de : 65

39 pupilles mineurs	} 17 sous le régime de l'adoption morale } } 22 sous le régime de l'adoption totale
59 pupilles majeurs	} 25 sous le régime de l'adoption morale } } 34 sous le régime de l'adoption totale ces 34 pupilles reçoivent des bourses d'études.

L'art. 5 de nos statuts stipule en effet que : "*L'Association adopte et soutient des orphelins mineurs acceptés par le Conseil d'Administration. Celui-ci peut cependant, dans des cas particuliers, décider de poursuivre ou d'accorder son assistance après la fin de la minorité*".

### Répartition par catégorie d'âge.

Les 39 pupilles mineurs de 1 à 17 ans se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 0 à 5 ans	2	0
6 à 9	2	1
10 à 13	9	5
14 à 17	9	11
	<u>22</u>	<u>17</u>

Les 59 pupilles majeurs de 18 ans et + se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 18 à 20 ans	17	5
21 à 23	7	12
+ de 23	10	8
	<u>34</u>	<u>25</u>

Les 34 pupilles sous le régime de l'Adoption Totale, tous étudiants, perçoivent des bourses d'études ou des compléments de bourses. Les dossiers sont examinés au cas par cas.

Les études suivies par nos pupilles leur permettront d'accéder aux professions de : Droit - Droit International - Médecine - Enseignement - Orthopédie - Lettres -Électronique - Service Social – Infirmière - Restauration - Commerce International – Métier du Livre - Gestion - Économie - Géomètre - Musique.

Le montant total des allocations distribuées a été de 339 208.00 €, y compris - aides exceptionnelles, allocations exceptionnelles 3<sup>ème</sup> cycle, primes de vacances, primes de fin d'année, prix d'encouragement.

### **B / Commission des Prix**

La Commission a procédé à l'examen des 64 dossiers présentés par les Parrains. Elle a adopté les 4 catégories habituelles : Primaires, Collégiens, Lycéens, Universitaires, Grandes Écoles et Techniques.

La Commission tient compte des efforts fournis par les pupilles, des appréciations des professeurs, du contexte familial, du rapport du Parrain, etc...

## LISTE PROPOSEE PAR LA COMMISSION DES PRIX - ANNEE SCOLAIRE 2013/20114

38 Prix pour une valeur de 4 680 €

### PRIMAIRES

520	NEGRO Anne Rose	557	JOUANIN Mathis
551	HOANG Élisabeth	580	COTTON Clément
575	LEFRERE Léna	593	MASQUELIER Lou Anh

### COLLEGIENS

481	VUILLEMIN Clémence	557	JOUANIN Justine
493	POLI Emmanuelle	582	SIPEK Clémence
535	LEROUX Amélie	584	LE GOFF Charline
551	HOANG Alexandre	593	MASQUELIER H' Ava
577	JOUANIN Marine		

### LYCEENS

467	POTET Marie Charlotte	565	LARDIER Clémence
479	FUMANA Clémence	581	VAGNER Sébastien
505	CAUVY Julien		

### TECHNIQUES - UNIVERSITAIRES - GRANDES ECOLES

352	BLACHE Pierre	552	BOUTIN Anthony
454	ZUCCARELLI Léa	556	GUILLOUET Abel
462	MARTINET Louis	558	SERIN Lucile
462	MARTINET Bastien	558	SERIN Julian
465	FAVREAU Marie Anne	563	CATHALA Amandine
481	VUILLEMIN Marion	573	STRINGARO Chloé
481	VUILLEMIN Dimitri	585	POSMYK Matthieu
527	CHICHIGNOUD Valentin	590	WATTERLOT César
535	LEROUX Matthieu	593	CONSTANTIN Nicolas

Le Conseil d'Administration a approuvé la liste des 38 Prix proposés.  
(C.A. du 12/12/2014)

Cette année encore nos pupilles ont obtenu d'excellents résultats. Les Parrains ont suivi avec beaucoup de dévouement le parcours de ces pupilles.

## **C / Commission des Finances**

- a présenté, à chaque séance du Conseil, un tableau de bord de la situation financière, avec les commentaires habituels de chaque poste.
- a participé à la réactualisation du barème, base de calcul des allocations.
- a transmis ses comptes à la Commission Conventuelle du Contrôle des Finances de la Grande Loge de France.

L'exercice clos le 31 décembre 2014 a dégagé un excédent net de 30 987 € (se reporter au rapport financier).

## **Dons en 2014 : 208**

### **Ateliers de la Juridiction : 7**

LA CLEF DE LA CONNAISSANCE  
HELIOS  
CONGRES DE LA MEDITERRANEE  
CONGRES DU NORD  
SYLVAINS DE FONTAINEBLEAU  
SIMPLICITE ET CONSTANCE  
LA ROSERAIE D'HERMES

### **Respectables Loges : 201**

137/910	JOSE ROIG/THOMAS JEFFERSON	340	LES EGAUX
173	L'ESPERANCE FRATERNELLE	347	THEBAH
187	UNION ET BIENFAISANCE	351/552	VOLONTE-VERITAS
209/396	REVEIL MAÇON. - EDUC. CIVIQUE	354	L'ACCORD PARFAIT
210	VRAIE LUMIERE	358	LE REVEIL DU ROUERGUE
214	LA PERSEVERANCE ECOSSAISE	376	LA NOUVELLE JERUSALEM
256	LA FIDELITE	389	LES AMIS DU TRAVAIL
280	LA VERITE	398	INDEPENDANCE
293	MICHEL DE RAMSAY 293	405	LA FIDELITE
294	LES DROITS DE L'HOMME	456	LA FIDELITE NORMANDE
301	TRAVAIL ET PROGRES	459	L'HEUREUSE RENCONTRE
		461	LE REVEIL ECOSSAIS

478	LE FLAMBEAU	852	SAINT JEAN DE LA TRIPLE UNION
485	LES DISCIPLES DE PYTHAGORE	860	LA REUNION FRATERNELLE
560	CHARLES MAGNETTE	861	FRATERNITE
565	LES VIEUX AMIS	869	LES CŒURS FIDELES
577	LE BON VOULOIR	870	LA CHAINE D'UNION ECOSSAISE
590	LE NIVEAU	871	ART ET PROGRES
622	PLATON	875	SAINT JEAN DE LA PARFAITE AMITIE
636	L'AVENIR ECOSSAIS		
669	ISIS	879	LES FRERES DE SEPTIMANIE
670	AMICI	883	SPINOZA
672	PHILADELPHES – ROGER SALENGRO	885	LA MIETERRANO
688	FRANKLIN ROOSEVELT	887	GEORGES WASHINGTON
694	LUMIERE DE LA LIBERTE	890	AUORE SOCIALE DU QUERCY
696	RENE DESCARTES	892	SINCERITE
706	LES DISCIPLES DE SADI CARNOT	893	HIRAM
723	LA TRADITION JACOBINE	897	LA PAROLE PERDUE
730	LES AMIS DE LA SAGESSE	900	GUSTAVE DESMONS
731	L'ETOILE DU TEMPLE	902	LES DISCIPLES D'HORUS
745	PARACELSE	914	COMPAGNONS DU GAY SCAVOIR
750	THELEMA	920	LA COUPO SANTO
754	LES ECOSSAIS D'OLBIA	922	GAWR'NE, LE TEMPLE A L'IMAGE DE L'HOMME
771	LES CONSTANTES HUMAINES	926	EUPALINOS
777	LE PRISME	929	LUMIERE ET SAGESSE
782/1011	LE DELTA ET LA ROSE/ARIANE	931	LE TRAIT D'UNION
786	SOCRATE	935	L'UNION
796	LE MAILLON	937	PIERRE ANGULAIRE
805	L'OLIVIER	938	SILENCE ET FRATERNITE
806	LE DELTA DE ST CLAIR	941	JEROME BONAPARTE
810	HELIOS	944	LA COTE SOUS LE VENT- KERABON
815	SAINT JEAN DU VERSEAU		
818	LUDWIG VAN BEETHOVEN	949	TRAVAIL ET SOLIDARITE
821	CONSCIENCE ET FRATERNITE	953	LA CLEF DE VOUTE
RENE	GLISSELIGER	954	LES APPRENTIS D'OLBIA
824	LES TROIS EPIS	955	RIGUEUR ET TOLERANCE
825	LE TEMPLE D'ABYDOS	960	LA SOURCE
828	LES FRERES DE PHILON	965	LA SOLIDARITE DE VILLEURBANNE
830	VOUTE ETOILEE		
833	PERDIGUIER L'AMI DU PEUPLE	967	EGREGORE
839	TOLERANCE ET CONTINUITE	973	SAINT GERMAIN
840	L'ESPRIT DES LOIS	978	CONFUCIUS
846	ANTONIO COEN	980	SAINT JEAN L'OMEGA
848	RENAISSANCE D'AUBIGNY	982	SAINT JEAN DU CAPRICORNE

987	LE CREUSET	1161	LA TRADITION MEDOCAINE
991	LE CENTRE DE L'UNION	1174	LES FRERES DU PERIGORD
992	PHARE DU MONT BELIEN		QUERCY
996	L'ESTELLO DEI GAVOTS	1181	LES TEMPLIERS DE SAINT JEAN
1005	LE FIL D'ARIANE	1190	LA POPRTE FRATERNELLE
1016	DEVOIR ET FRATERNITE		D'AQUITAINE
1029	CŒURS FIDELES DE L'ARTOIS	1193	MEPI
1031	ANTOINE DE SAINT EXUPERY	1200	ST JEAN DU LANGUEDOC
1032	L'AMBITION CREATRICE	1201	PIERRES VIVES DU QUERCY
1036	LA SERENITE ECOSSAISE	1214	MAITRES OEUVRIERS
1040	L'ARCHE DE PAIX	1218	LE TEMPLE UNIVERSEL
1042	LES TROIS MARCHES	1219	LA CLEMENTE HARMONIE
1046	ETOILE DU LABOURD	1234	LES FRERES MAÇONS DE ST-JEAN
1056	L'ACACIA DES FLANDRES	1236	L'ATHANOR
1063	L'INACCESSIBLE ETOILE	1242	LES FRERES DE LA COLLINE
1069	LA VOIE INITIATIQUE ECOSSAISE	1247	TILOX
1070	AMOUR ET TRADITION	1249	LES EGALITAIRES FILS DE
1071	LES ABEILLES DE SAINT JEAN		KARUKERA
1074	FONTAINE DE LUMIERE	1250	TRADITION ET FRATERNITE
1075	AR MEN	1265	AMITIE ECOSSAISE
1082	LA CONCORDE	1267	L'ETERNEL ORIENT
1099	L'ARCHE DU VERSEAU	1268	ENFANTS DE L'UNIVERS
1102	SAINT JEAN DE L'UNION	1271	LA PAROLE DONNEE
1104	LES AMIS DE JEAN MOULIN	1272	LE POINT PARFAIT
1105	L'EPI FLAMBOYANT	1274	SAINT JEAN DES SEPT MONTS
1110	RENAISSANCE ET SINCERITE	1278	UNITE ET PARTAGE
1111	LES FRERES ECOSSAIS	1280	VIE ET LUMIERE
1112	FORCE ET SAGESSE	1287	CEPHAS
1115	LES AMIS DE LA RAISON	1289	LUMIERE ET TRADITION
1117	LA ROSACE INITIATIQUE	1294	AN ERMINIG
1121	LUMIERE DU MARAIS	1299	RHOTANOS
1124	E TE MEN ANKI	1303	L'ETOILE DU GOLFE
1128	LA FRATERNITE ECOSSAISE	1306	MARE NOSTRUM
1129	PLOTIN	1311	AGAPE-NOMADE-OASIS
1133	LIBERTE	1313	VERBUM LUX & VITA MARC
1140	LE SOUFFLE DE ST JEAN		BILIS
1141	UNION ET TRADITION	1332	LES FRERES DE LA TENAREZE
	CAUCHOISE	1335	QUETE
1148	L'HEUREUSE HARMONIE	1343	LOU TRESALAN
1150	UNIVERSALISME ET FRATERNITE	1360	L'ARCHE DU HAINAUT
1156	LUMIERE EN PAYS D'ARLES	1365	LE TEMPLE DE LUMIERE
1157	L'ARCHE D'ESPERANCE	1368	ASCESE ET HARMONIE
1158	UNION ET PERSEVERANCE	1391	LES AILES DU DESIR

1393	L'EVEIL EN VIVARAIS	1452	CHEMIN DE VERITE
1394	LE DELTA LIGERIEN	1459	TROIS MAITRES SOUS L'ACACIA
1396	L'ALLIANCE FRATERNELLE	1465	MERKHET
1399	SUMBOLON	1470	LUMIERE D'ORIENT
1407	ZENITH	1494	KAIROS
1417	LEKH-LEKHA	1495	ETOILE DE CONFUCIUS
1434	SAINT JEAN DE MOISSAC	1499	SINCERITE ET VERITE
1445	JUSTICE ET VERITE	1530	SOL INVICTUS
1447	LE CHEMIN ECOSSAIS		

### **D / Commission Juridique**

- a préparé la modification des statuts en relation avec un cabinet spécialisé et le Directeur du service compétent au Ministère de l'intérieur.

### **E / Commission des Relations Extérieures & Communication**

Comme les années précédentes et sous l'impulsion de notre Très Respectable Frère Grand Hospitalier, notre Association a participé à l'ensemble des Journées des Hospitaliers organisées à travers la France.

Ces rencontres nous ont permis de mieux faire connaître l'Orphelinat et d'insister sur la nécessité de nous aider et aussi de mieux expliquer le rôle des parrains ayant en charge nos Pupilles.

Lors de ces déplacements nous avons rencontré les familles et les pupilles résidents dans les régions concernées.

Ces journées ont été aussi des moments intenses d'échanges entre les familles, la Fraternité que nous avons pu observer entre tous ces enfants que le destin a laissés sans leur papa ont trouvé cette chaleur humaine qui réconforte et aide à supporter ces moments pénibles.

Nul doute que de telles Journées doivent être pérennisées afin qu'existe toujours cette Chaîne d'Union, vecteur d'Amour et de Fraternité.

Nous avons également organisé la visite du Sénat (nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont fait en sorte que cette visite soit un succès), et aussi la traditionnelle visite du Tournoi de Roland Garros (Un grand merci à Monsieur le Président de cette Fédération pour sa fidélité à soutenir notre action).

Soulignons aussi la poursuite de la généreuse initiative des Loges du Pays de Cahors qui, pour la 5ème année consécutive a organisé la journée de la Fraternité au profit de nos pupilles. Il nous paraît intéressant que de telles initiatives puissent essaimer à travers nos Régions.

Rappelons enfin que certains Pupilles ont participé aux séjours de vacances organisés avec bonheur par l'Association UJM CLARTE.

#### **G / Commission Histoire et Archives**

- continu son travail de recherche et regroupe toutes les archives se rapportant à l'Orphelinat Maçonnique à la Grande Loge de France, au Grand Orient de France. De même que les archives russes.

#### **IV - RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES**

Il sera procédé statutairement lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Juin 2015 au renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration.

##### Administrateurs sortants

**MM :**

- **CELERIER Philippe ;**
- **GRAINE Marcel (suite à sa démission, en date du 15 février 2015, Le Conseil d'Administration a proposé M. Constantino SUAREZ) ;**
- **HIRIGOYEN Patrick ;**
- **PARIS Jacques ;**
- **RABEFANIRAKA Christian ;**
- **NIVARD Pascal (suite à la démission de M. Alain MANVILLE, le Conseil d'Administration a proposé M. NIVARD Pascal).**

\*

\* \*

## FAITS MARQUANTS en 2014

### Janvier 2014

Le 25 janvier, Congrès et Réunion des Hospitaliers à Rennes : nous avons pu réunir les mamans et les pupilles à Saint Grégoire. Ce fut un moment très chaleureux et convivial.

### Février 2014

- Le 8 février, Congrès et Réunion des Hospitaliers à Lille : Toutes les familles, sauf une, ont répondu à notre invitation.

- 22 février après la réunion des Hospitaliers à Cannes La rencontre avec les familles de la région a été annulée faute de participants, mais ce n'est que partie remise.

### Mars 2014

- Bordeaux, le 15 Mars 2014 : Réunion des Hospitaliers du Sud ouest a été suivie d'une réunion des familles de la région.

- Montpellier, le 22 mars 2014 : Réunion des Hospitaliers du Sud Est a été suivie d'une réunion des familles de la région.

### Juin 2014

- Le Samedi 7 juin 2014 « Trophée des légendes ». 39 pupilles et mamans se sont retrouvés autour de **M. Philippe CELERIER** et **Mme Georgette SADIK** pour profiter pleinement de cette journée qui a suscité beaucoup de joie aux participants. Comme de coutume un dîner a clos cette sortie dans une agréable ambiance.

- Les Frères du Lot ont organisé le samedi 28 et dimanche 29 juin 2014 leur Fête de la Fraternité au profit des orphelins de la Grande Loge de France. Cette journée à laquelle étaient invitées les familles s'est agréablement déroulée. Les participants ont pu se rendre compte que la Fraternité n'était pas un vain mot mais bien réalité.

### Juillet 2014

Pour la troisième année 12 de nos pupilles ont séjournés au centre de vacances « UJM CLARTE », d'Arfeuilles.

- **M. Philippe CELERIER** et le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge de France **M. Marc HENRY** ont participé à la fin du séjour.

- Une maman des 12 pupilles a également participé à la fin du séjour.

## Août 2014

2 pupilles ont également séjournés au centre de vacances « CLARTE », d'Arfeuilles.  
M. Le Président a également participé à la fin du séjour.

## Septembre 2014

- **M. Alain MANVILLE** ayant présenté sa démission du poste d'Administrateur.  
L'ensemble du Conseil d'Administration est attristé et regrette cette décision.

## Octobre 2014

Le 11 octobre 2014 **M. Georges-Marie DUCLOS**, vice-président a participé à la journée des Hospitalier de Paris Ile de France.

## Novembre 2014

Le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE et l'ensemble du Conseil d'Administration reçoivent, lors du Conseil d'Administration, les Très Respectable Frère Grand Hospitalier de la Grande Loge de France **M. Bernard BENTZ** accompagné du Président de l'association « L'Entraide Fraternelle » **M. Michel GRIMALDI** et de son Trésorier **M. Gérard CHAMBARD**, ainsi que par notre Frère **M. Dominique LEBRUN**.  
Nous avons les excuses, en raison de ses nombreuses activités administratives dues à sa charge, du Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge de France **M. Marc HENRY** ainsi que de notre Frère **M. Pascal NIVARD** pour raison de santé.

## Décembre 2014

- Le 6 décembre le Congrès de l'Ile de France/Outre - Mer et Orientés éloignés a convié les pupilles et leurs mamans à l'arbre de Noël de la Fraternité, ils ont été accueillis par le Secrétaire Général **M. Patrick. HIRIGOYEN**.

- le 22 décembre, à Toulouse, en présence de **MM. P. CELERIER, et de M. Marc HENRY**, Grand Maître de la Grande Loge de France, les enfants de Notre Regretté Frère **Didier SERIN** ont été reçus et adoptés par les Frères de l'Atelier n° 1115 « LES AMIS DE LA RAISON ». Cette cérémonie a été un succès et surtout un moment chargé en émotion et en Amour.

\* \*  
\*

Pour conclure ce rapport moral, nous reproduisons quelques extraits de correspondance reçue.

**De la part des Parrains :**

Dossier 505 - R.:L.: « LES FRERES LIBRES » - Orient de Béziers :

« ...Je viens au nom de l'atelier pour la décision de reconduction de l'adoption totale que le Conseil d'Administration à attribué à... Nous sommes très sensibles à ces encouragements et à ce soutien, mon Vénérable Maître se joint à moi pour t'exprimer nos remerciements chaleureux et l'expression de notre fraternelle accolade. »

Le Parrain

Dossier 516 - R.:L.: « INITIUM » - Orient de Marseille :

« ...Je vous remercie d'avoir décidé la reconduction de l'adoption morale de Quentin...Avec mes salutations les plus fraternelles... »

Le Parrain

Dossier 567 - R.:L.: «LES AMIS DE JEAN MOULIN » - Orient de Béziers :

« ...J'ai bien reçu ton courrier du 11/02/2014 concernant Olivier, m'indiquant les frais remboursés pour ses déplacements et ses études à Orsay. Olivier travaille et il est conscient des efforts consentis par Solidarité Jeunesse, il ne veut en aucun cas nous décevoir. Je peux te confirmer qu'il est sérieux et appliqué dans son travail tant au magasin d'optique où il travaille que dans ses études... »

Le Parrain

Dossier 577 - R.:L.: «LA TRADITION MEDOCAINE » - Orient de Pauillac :

« ...Je vous remercie de votre courrier qui m'informe de votre décision de reconduction de l'adoption morale... »

Le Parrain

Dossier 579 - R.: L.: « LES FRERES DE SEPTIMANIE » - Orient de Narbonne:

« Ecore une fois merci à Solidarité Jeunesse pour son aide, qui a permis d'accompagner Laetitia pendant ces trois années. De mon côté j'ai pu pendant ce temps mesurer concrètement toute l'unité de l'association, et tu peux compter sur moi pour être un de ses fervents défenseurs dans les ateliers. »

Le Parrain

Dossier 584 - R.:L.: «ANTONIO COHEN » - Orient de Mantes La Jolie :

« ...Je tenais à te remercier bien vivement pour la reconduction de l'adoption morale de Charline...Notre Vénérable Maître..., notre Frère Hospitalier...ainsi que tous les Frères D'ANTONIO COEN se joignent à moi pour réitérer nos remerciements, pour toute la fraternité du Conseil d'Administration de l'Orphelinat Maçonnique... »

Le Parrain

Dossier 595 - R.:L.: «GASTON MONNERVILLE » - Orient de Remire-Montjoly:

« ...J'ai la joie de te confirmer que mon filleul,..., a passé avec succès sa 2<sup>ème</sup> année de BTS profession immobilière... »

Le Parrain

### **De la part des Pupilles :**

Dossier 454 - R.:L.: « MANTINUM » - Orient de Bastia :

« ...Merci pour toute l'attention que vous portez envers ma mère et moi même... »

« ...Merci de me suivre et de me soutenir au fil du temps. Ma mère et moi nous sommes très reconnaissantes. Je suis en 1<sup>ère</sup> année de médecine et je touche au but. Sincèrement,... »

Léa

Dossier 531 - R.:L.: « L' AIGLE DU DELTA » - Orient de Salon de Provence :

« ...ça y est, c'est officiel, je suis désormais ingénieur géomètre!...j'espère très bientôt pouvoir vous annoncer ma prochaine embauche...J'ai pas mal réfléchi à l'association, après Solidarité Jeunesse, j'ai commencé à me renseigner sur le pourquoi du comment de la création d'une autre association car vous quitter me serre le cœur... »

Aude

Dossier 535 - R.:L.: « LES 3 MAILLETSN – ARTS ET AMITIE » - Orient de l'Evreux :

« Je vais grâce à vous réaliser mes projets... Je vous remercie donc vivement pour votre générosité »

Pauline

Dossier 546 - R.:L.: « LES PHILADELPHES ROGER SALENGRO » - Orient de Lille :

« Je vous remercie également pour chacune des attentions que vous nous accordez. C'est un soutien très apprécié... »

Camille

Dossier 549 - R.:L.: « LE DELTA SAINT CLAIR » - Orient de Sète :  
« Bonjour, je m’amuse bien en colo. »

Raphaël

Dossier 569 - R.:L.: « LUMIERE ET AMOUR» - Orient de Strasbourg :  
« Un grand merci pour le soutien que vous m’apportez dans la poursuite des études qui me permettent de créer mon chemin... ».

Jean-François

Dossier 573 - R.:L.: « LE MONT SINAI » - Orient de Paris :  
« ...Je vous remercie pour l’aide et le soutien que vous nous apportez toute l’année... »

Chloé

Dossier 584 - R.:L.: « ANTONIO COEN » - Orient de Mantes la Jolie :  
« ...Je vous remercie pour ma maman. Grosses Bises ... »

Charline

### **De la part des Mères :**

Dossier 352 - R.:L.: «L’EVEIL ECOSSAIS » - Orient de Gap :  
« ...Nous avons encore une fois passé un week-end très sympathique et fraternel... Toujours un moment de convivialité et d’émotion qui fait chaud au cœur et qui encourage vivement. Votre soutien intrinsèque nous a porté et nous porte dans le quotidien pour les mamans, mais en particulier pour les enfants... »

Dossier 505 - R.:L.: « LES FRERES LIBRES » - Orient de Béziers :  
« ...Vous êtes de vrais soutiens pour les mamans fragilisées d’une façon ou d’une autre... »

Mère de 3 pupilles

Dossier 516 - R.:L.: « INITIUM » - Orient de Marseille :  
« ...Je vous remercie une nouvelle fois pour les aides que vous nous apportez et l’encouragement pour faire des études et ne pas se lancer dans le monde du travail sans diplômes... »

Mère de 1 pupille

Dossier 535 - R.:L.: « LES 3 MAILLETS – ARTS ET AMITIE » - Orient de l’Evreux :  
« ...Etre maman est l’une des plus belles choses de la vie et mes enfants me le prouvent chaque jour un peu plus. Leur papa serait tellement fier d’eux. Aussi, je vous remercie très sincèrement du fond du cœur pour votre générosité chaque année et cette année particulièrement pour le magnifique présent que vous m’avez adressé pour la fête des mères... »

Mère de 2 pupilles

Dossier 544 - R.:L.: « DAVID D'ANGERS » - Orient d'Angers :

« ...Les mots me manquent pour te remercier ainsi que les Administrateurs de Solidarité Jeunesse pour le magnifique cadeau de la fête des mères. Cela a été une véritable surprise et ça m'a émue aux larmes. Je ne suis pas habituée à tant d'attentions et de gentillesse. Mais avec vous tous, depuis quelques années, Yoann et moi sommes vraiment plus que gâtés. Cela me semble presque irréel mais avec mon Yoann nous apprécions, nous dégustons chaque moment. Je te remercie du fond du cœur et s'il te plaît remercie les Administrateurs pour moi. Bon week-end. Je t'embrasse...»

« Nous sommes contents de rentrer à la maison car nous avons fait le plein d'énergie positive et de bonheur auprès de toi, de Georgette et de tous ceux qui ont contribué, une fois encore, à nous faire vivre le bonheur à l'état pur! Je me répète mais les mots me manquent alors encore merci 1000 fois pour tous ces moments de joie, de partages, d'échanges, de rencontres... Désormais avec Yoann nous avons l'impression de retrouver la famille. Merci pour cet énorme travail que vous avez réalisé afin de nous faire vivre un week-end de rêve. Yoann est hyper content et il a partagé de supers moments avec tous ses camarades et moi avec leurs mamans... Merci de nous choyer et de nous gâter autant...Nous t'embrassons affectueusement...»

Mère de 1 pupille

Dossier 546 - R.:L.: « LES PHILADELPHES ROGER SALENGRO » - Orient de Lille :

« Monsieur je vous remercie ainsi que le Conseil d'Administration pour le cadeau de la fête des mamans. Camille se joint à moi. Bien à vous »

Mère de 1 pupille

Dossier 556 - R.:L.: « LOGOS » - Orient de Forbach :

« Une bonne nouvelle, les efforts d'Abel ont été récompensés, il vient d'obtenir son diplôme, et moi aussi (petite enfance). Excellente journée à vous, merci pour toute votre aide! »

« Bonjour, je viens de recevoir un merveilleux colis avec une jolie carte pour la fête des mères, merci de tout cœur pour ces présents et vos bons vœux à tous! Sincères salutations... »

Mère de 1 pupille

Dossier 557 - R.:L.: « LE CENTRE DE L'UNION » - Orient de Montargis:

« Merci beaucoup pour le cadeau et de penser à nous... »

Mère de 1 pupille

Dossier 558 - R.:L.: « LES AMIS DE LA RAISON » - Orient de Toulouse :

« ...Merci à vous tous d'être si présent,... Vous avoir à nos côtés nous donne de la force, de l'espoir, un réel atout au quotidien. L'éthique dont vous êtes garant nous remplit de noblesse. Je suis si fier de cette grande famille. Les valeurs que vous nous transmettez à nous tous, nous portent, nous rassurent sur le monde. Ce sens de l'entraide rejaillit sur toute la famille. Je sais que les enfants n'écrivent pas beaucoup, mais crois moi ils sont très sensibles et touchés par votre bienveillance. Ils ont conscience de la formidable famille à laquelle appartenait leur père...grâce à vous tous ces valeurs d'humanité, de fraternité retentissent avec force. Les enfants le reconnaissent et s'en inspirent...Je vous souhaite du courage pour rester fidèle à vos valeurs et vos convictions profondes. Merci... »

« ...je viens de recevoir ta belle carte d'encouragement pour les enfants ils sont touchés et se joignent à moi pour t'embrasser très fort. C'est une motivation, un appui qui leur donne envie de bien faire...»

Mère de 3 pupilles

Dossier 571 - R.:L.: « LES AMITIES INTERNATIONALES » - Orient de Paris :

« ...bonjour, un grand merci à toi ainsi qu'à tous les signataires de la carte qui accompagnait ce délicieux colis que vous nous avez fait parvenir. Très touchées par cette marque d'affection. Les garçons se joignent bien évidemment à moi pour vous embrasser. A bientôt. Amitié... »

Mère de 2 pupilles

Dossier 572 - R.: L.: « SAINT JEAN D'OCCITANIE » - Orient de Toulouse:

« ...Merci pour ce magnifique colis de fête des Mamans. J'ai eu beaucoup de joie et une grande émotion. Cela fait du bien et redonne le sourire. Emilie va bien. Actuellement elle travaille sur sa thèse et vous donnera des nouvelles. Merci à toi et à tous pour votre attention. Mes amitiés très sincères... »

Mère de 1 pupille

Dossier 574 - R.: L.: « SAINT JEAN DES ARTS & DE LA REGULARITE » - Orient de Perpignan :

« Encore et toujours merci à vous tous du soutien que vous apportez à Martin à la fois dans la poursuite de ses études et au moment des vacances...Un bel été en partage. Fidèlement »

Mère de 1 pupille

Dossier 576 - R.: L.: « LES OPERATIFS DE SAINT JEAN » - Orient de Marmande:

« Bonjour. Merci pour le superbe colis gourmand. J'envoie un mot à tous et toutes pour ce que vous nous apportez...Je t embrasse. Bises »

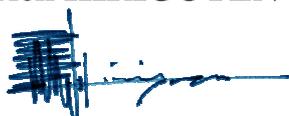
Mère de 1 pupille

\*  
\* \*

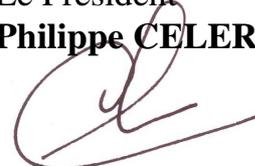
Nous vous avons présenté le travail fait en commun par les Administrateurs. Le Conseil d'Administration a œuvré dans la sérénité et l'amour pour le plus grand bien de ceux dont l'Association a la charge.

Nous espérons que l'Assemblée Générale Ordinaire voudra bien approuver l'action du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014.

Le Secrétaire Général  
**Patrick HIRIGOYEN**



Le Président  
**Philippe CELERIER**



Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration dans sa séance du Mercredi 15 avril 2015.

# RAPPORT FINANCIER

## RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2014

Messieurs,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'Assemblée Générale le rapport financier pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2014.

Ce rapport comprend trois parties :

- I. Examen des comptes de l'exercice 2014 et proposition d'affectation du bénéfice de fonctionnement de l'exercice clos le 31 Décembre 2014.
- II. Le budget prévisionnel 2015 modifié et le budget prévisionnel de l'année 2016.
- III. Le rapport du Commissaire aux Comptes.

### **I- EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE**

Les comptes de l'exercice 2014 font l'objet d'une présentation conforme au nouveau plan comptable et comportent :

1. Le bilan comparé avec celui de l'exercice précédent.
2. Le compte de fonctionnement comparé avec celui de l'exercice précédent.
3. L'annexe comportant les commentaires des principaux postes de chacun des documents précédents en les comparant à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2014 présente un total de bilan de 1 641 756 € et un total du compte de fonctionnement de 508 833 € dégageant un Excédent de fonctionnement de 30 987 €.

L'exercice d'une durée de 12 mois recouvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Continuité de l'association ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ;
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 504	9 504				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	60 980		60 980	3,71	60 980	3,79
Constructions	242 263	183 339	58 924	3,59	66 770	4,15
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	32 676	22 263	10 413	0,63	11 643	0,72
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	281		281	0,02	281	0,02
<b>TOTAL (I)</b>	<b>345 703</b>	<b>215 106</b>	<b>130 597</b>	<b>7,95</b>	<b>139 674</b>	<b>8,68</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	10 059		10 059	0,61	20 876	1,30
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 393 856		1 393 856	84,90	1 404 511	87,32
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	106 109		106 109	6,46	41 809	2,60
Charges constatées d'avance	1 135		1 135	0,07	1 630	0,10
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 511 159</b>		<b>1 511 159</b>	<b>92,05</b>	<b>1 468 825</b>	<b>91,32</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 856 862</b>	<b>215 106</b>	<b>1 641 756</b>	<b>100,00</b>	<b>1 608 499</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 129 760	68,81	1 097 089	68,21
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	467 046	28,45	467 046	29,04
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>30 987</b>	<b>1,89</b>	<b>32 671</b>	<b>2,03</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>1 627 793</b>	<b>99,15</b>	<b>1 596 806</b>	<b>99,27</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 289	0,08	1 149	0,07
. Organismes sociaux	1 739	0,11	1 505	0,09
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 726	0,17	2 804	0,17
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	8 210	0,50	6 234	0,39
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>13 964</b>	<b>0,85</b>	<b>11 693</b>	<b>0,73</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 641 756</b>	<b>100,00</b>	<b>1 608 499</b>	<b>100,00</b>

COMPTÉ DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits			430 059	100,00	420 876	100,00	9 183	2,18	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>430 059</b>	<b>100,00</b>	<b>420 876</b>	<b>100,00</b>	<b>9 183</b>	<b>2,18</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			88 111	20,49	85 568	20,33	2 543	2,97	
Impôts, taxes et versements assimilés			1 494	0,35	1 472	0,35	22	1,49	
Salaires et traitements			13 084	3,04	12 273	2,92	811	6,61	
Charges sociales			3 658	0,85	2 857	0,68	801	28,04	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 633	2,47	11 100	2,64	-467	-4,20	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			358 140	83,28	380 436	90,39	-22 296	-5,85	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>475 120</b>	<b>110,48</b>	<b>493 706</b>	<b>117,30</b>	<b>-18 586</b>	<b>-3,75</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-45 060</b>	<b>-10,47</b>	<b>-72 830</b>	<b>-17,29</b>	<b>27 770</b>	<b>38,13</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			34 961	8,13	34 325	8,16	636	1,85	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>34 961</b>	<b>8,13</b>	<b>34 325</b>	<b>8,16</b>	<b>636</b>	<b>1,85</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>									
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>34 961</b>	<b>8,13</b>	<b>34 325</b>	<b>8,16</b>	<b>636</b>	<b>1,85</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-10 099</b>	<b>-2,34</b>	<b>-38 505</b>	<b>-9,14</b>	<b>28 406</b>	<b>73,77</b>	

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 812	10,19	73 980	17,58	-30 168	-40,77
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>43 812</b>	<b>10,19</b>	<b>73 980</b>	<b>17,58</b>	<b>-30 168</b>	<b>-40,77</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>43 812</b>	<b>10,19</b>	<b>73 980</b>	<b>17,58</b>	<b>-30 168</b>	<b>-40,77</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 726	0,63	2 804	0,67	-78	-2,77
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>508 833</b>	<b>118,32</b>	<b>529 181</b>	<b>125,73</b>	<b>-20 348</b>	<b>-3,84</b>
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>477 846</b>	<b>111,11</b>	<b>496 510</b>	<b>117,97</b>	<b>-18 664</b>	<b>-3,75</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>30 987</b>	<b>7,21</b>	<b>32 671</b>	<b>7,76</b>	<b>-1 684</b>	<b>-5,14</b>
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	<b>9 504</b>	<b>9 504</b>				
<i>Licences Logiciels</i>	9 504		9 504	0,58	9 504	0,59
<i>Amortissement des logiciels</i>		9 504	-9 504	-0,57	-9 504	-0,58
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	<b>60 980</b>		<b>60 980</b>	3,71	<b>60 980</b>	3,79
<i>Terrains</i>	60 980		60 980	3,71	60 980	3,79
Constructions	<b>242 263</b>	<b>183 339</b>	<b>58 924</b>	3,59	<b>66 770</b>	4,15
<i>Constructions</i>	235 381		235 381	14,34	235 381	14,63
<i>Installations generales</i>	6 882		6 882	0,42	6 882	0,43
<i>Constructions</i>		152 919	-152 919	-9,30		
<i>Dot'amortissements</i>		23 538	-23 538	-1,42	-168 611	-10,47
<i>Amortist travaux construction</i>		6 882	-6 882	-0,41	-6 882	-0,42
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	<b>32 676</b>	<b>22 263</b>	<b>10 413</b>	0,63	<b>11 643</b>	0,72
<i>Install. gene. agenc. amenag. div.</i>	17 047		17 047	1,04	17 047	1,06
<i>Matériel de bureau et informatique</i>	6 369		6 369	0,39	6 857	0,43
<i>Mobilier</i>	9 260		9 260	0,56	9 260	0,58
<i>Amortissement agencements</i>		10 510	-10 510	-0,63	-8 805	-0,54
<i>Amortissements matériel bureau</i>		4 874	-4 874	-0,29	-6 552	-0,40
<i>Amortissement mobilier</i>		6 879	-6 879	-0,41	-6 164	-0,37
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	<b>281</b>		<b>281</b>	0,02	<b>281</b>	0,02
<i>Depots et cautionnements versés</i>	281		281	0,02	281	0,02
<b>TOTAL (I)</b>	<b>345 703</b>	<b>215 106</b>	<b>130 597</b>	7,95	<b>139 674</b>	8,68
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	<b>10 059</b>		<b>10 059</b>	0,61	<b>20 876</b>	1,30

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
PAR_Cotisat*_FF / GLDF	10 059		10 059	0,61	20 876	1,90
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	<b>1 393 856</b>		<b>1 393 856</b>	84,90	<b>1 404 511</b>	87,32
<i>Actions</i>	37 633		37 633	2,29	182 681	11,96
<i>Compte Livret CCM TONIC +</i>	181 891		181 891	11,08	271 899	16,90
<i>Compte TONIC CROISSANCE 8 ANS</i>	100 000		100 000	6,09		
<i>O.P.C.V.M. ECOFI crédit coop</i>	250 901		250 901	15,28	250 901	15,60
<i>BONS DE CAISSES PROGRESSIFS A</i>	100 000		100 000	6,09		
<i>Bon Capital Association</i>	590 000		590 000	35,94	590 000	36,68
<i>Autres valeurs mob. et creanc. ass</i>	56 815		56 815	3,46	153	0,01
<i>Parts CREDIT COOPERATIF</i>	153		153	0,01	55 472	3,45
<i>Inter. courus/ Obligat*(Bons)</i>	76 464		76 464	4,66	53 406	3,32
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	<b>106 109</b>		<b>106 109</b>	6,46	<b>41 809</b>	2,60
<i>Chèques à encaisser</i>	8 084		8 084	0,49	5 670	0,35
<i>Banque CREDIT MUTUEL</i>	88 427		88 427	5,39	26 045	1,62
<i>CREDIT COOPERATIF</i>	8 360		8 360	0,51	8 713	0,54
<i>Chèques postaux</i>	672		672	0,04	779	0,05
<i>Caisse siege social</i>	567		567	0,03	602	0,04
Charges constatées d'avance	<b>1 135</b>		<b>1 135</b>	0,07	<b>1 630</b>	0,10
<i>Charges constatees d'avance</i>	1 135		1 135	0,07	1 630	0,10
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 511 159</b>		<b>1 511 159</b>	92,05	<b>1 468 825</b>	91,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 856 862</b>	<b>215 106</b>	<b>1 641 756</b>	100,00	<b>1 608 499</b>	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : )				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	<b>1 129 760</b>	68,81	<b>1 097 089</b>	68,21
<i>Fond assoc. sans droits de reprise</i>	1 096 829	66,81	1 067 310	66,35
<i>Réserve financière</i>	32 931	2,01	29 779	1,85
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	<b>467 046</b>	28,45	<b>467 046</b>	29,04
<i>Réserve Legs</i>	467 046	28,45	467 046	29,04
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>30 987</b>	1,89	<b>32 671</b>	2,03
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>1 627 793</b>	99,15	<b>1 596 806</b>	99,27
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL(II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	<b>1 289</b>	0,08	<b>1 149</b>	0,07
<i>Personnel</i>	1 289	0,08		
<i>Personnel - rémunérations dues</i>			1 149	0,07
. Organismes sociaux	<b>1 739</b>	0,11	<b>1 505</b>	0,09
<i>Sécurité sociale</i>	1 386	0,08	1 172	0,07
<i>Mutuelles</i>	39	0,00	37	0,00
<i>Caisses de retraites et prevoyance</i>	314	0,02	296	0,02
. Etat, impôts sur les bénéfices	<b>2 726</b>	0,17	<b>2 804</b>	0,17
<i>Etat impôt sur les bénéfices</i>	2 726	0,17	2 804	0,17
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
Autres dettes	<b>8 210</b>	0,50	<b>6 234</b>	0,39
<i>Divers - Charges a payer</i>	<i>8 210</i>	<i>0,50</i>	<i>6 234</i>	<i>0,39</i>
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>13 964</b>	0,85	<b>11 693</b>	0,73
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 641 756</b>	100,00	<b>1 608 499</b>	100,00

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			<b>430 059</b>	100,00	<b>420 876</b>	100,00	9 183	2,18
<i>Cotisations</i>			430 059	100,00	420 876	100,00	9 183	2,18
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>430 059</b>	100,00	<b>420 876</b>	100,00	<b>9 183</b>	2,18
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			<b>88 111</b>	20,49	<b>85 568</b>	20,33	2 543	2,97
<i>Fournitures non stock. eau, énergie</i>			958	0,22	1 246	0,30	-288	-23,10
<i>Fournit. entretien &amp; petit equip.</i>			1 465	0,34	281	0,07	1 184	421,35
<i>Fournitures administratives</i>			1 681	0,39	2 486	0,59	-805	-32,37
<i>Charges / nettoyage_local</i>			1 751	0,41	1 478	0,35	273	18,47
<i>Charges locatives et de copropriété</i>			2 541	0,59	2 420	0,57	121	5,00
<i>Entretiens et réparations</i>			44	0,01			44	N/S
<i>Entretien sur biens mobiliers</i>					259	0,06	-259	-100,00
<i>Entretien ELM</i>			385	0,09	184	0,04	201	109,24
<i>Primes d'assurance</i>			2 261	0,53	2 188	0,52	73	3,34
<i>Honoraires</i>			10 027	2,33	10 370	2,46	-343	-3,30
<i>Frais d'assemblée</i>					1 892	0,45	-1 892	-100,00
<i>Catalogues et imprimés</i>					6 500	1,54	-6 500	-100,00
<i>Divers (Dons)</i>			4 803	1,12	5 260	1,25	-457	-8,68
<i>Frais de sortie des pupilles</i>			38 528	8,96	24 821	5,90	13 707	55,22
<i>Missions</i>			18 981	4,41	21 377	5,08	-2 396	-11,20
<i>Frais timbres et affranchissements</i>			1 098	0,26	2 209	0,52	-1 111	-50,28
<i>Orange Wanadoo téléphone</i>			2 961	0,69	2 243	0,53	718	32,01
<i>Services bancaires et assim.</i>			626	0,15	355	0,08	271	76,34
Impôts, taxes et versements assimilés			<b>1 494</b>	0,35	<b>1 472</b>	0,35	22	1,49
<i>Part. employ. a form. prof. cont.</i>			94	0,02	89	0,02	5	5,62
<i>Taxes foncières</i>			711	0,17	704	0,17	7	0,99
<i>Autres impôts locaux</i>			689	0,16	679	0,16	10	1,47
Salaires et traitements			<b>13 084</b>	3,04	<b>12 273</b>	2,92	811	6,61
<i>Rémunération du personnel</i>			12 578	2,92			12 578	N/S
<i>Salaires appointements commissions</i>					11 811	2,81	-11 811	-100,00
<i>Indemnités et avantages divers</i>			506	0,12	462	0,11	44	9,52
Charges sociales			<b>3 658</b>	0,85	<b>2 857</b>	0,68	801	28,04
<i>Charges de secur. soc. et prevoy.</i>			3 574	0,83	2 694	0,64	880	32,67
<i>Medecine du travail, pharmacie</i>			84	0,02	163	0,04	-79	-48,46
Dotations aux amortissements sur immobilisations			<b>10 633</b>	2,47	<b>11 100</b>	2,64	-467	-4,20
<i>Dotat' aux amortissements</i>			10 633	2,47	11 100	2,64	-467	-4,20
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			<b>358 140</b>	83,28	<b>380 436</b>	90,39	-22 296	-5,85
<i>Allocations 1er trimestre</i>			63 078	14,67	76 102	18,08	-13 024	-17,10

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Allocations 2<sup>e</sup> trimestre</i>	68 191	15,86	78 018	18,54	-9 827	-12,59
<i>Allocations 3<sup>e</sup> trimestre</i>	64 809	15,07	71 202	16,92	-6 393	-8,97
<i>Allocations 4<sup>e</sup> trimestre</i>	69 714	16,21	70 877	16,84	-1 163	-1,63
<i>Allocations exceptionnelles</i>			8 945	2,13	-8 945	-100,00
<i>ALLOC EXCEP. 3ème CYCLE</i>	8 400	1,95	7 000	1,66	1 400	20,00
<i>Primes été</i>	20 800	4,84	19 600	4,66	1 200	6,12
<i>Primes hiver</i>	16 800	3,91	20 000	4,75	-3 200	-15,99
<i>Prix encouragement</i>	4 710	1,10	4 640	1,10	70	1,51
<i>Aides exceptionnelles</i>	41 637	9,68	24 053	5,71	17 584	73,11
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>475 120</b>	<b>110,48</b>	<b>493 706</b>	<b>117,30</b>	<b>-18 586</b>	<b>-3,75</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-45 060</b>	<b>-10,47</b>	<b>-72 830</b>	<b>-17,29</b>	<b>27 770</b>	<b>38,13</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	34 961	8,13	34 325	8,16	636	1,85
<i>Revenus valeurs mobil. placement</i>	34 961	8,13	34 325	8,16	636	1,85
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>34 961</b>	<b>8,13</b>	<b>34 325</b>	<b>8,16</b>	<b>636</b>	<b>1,85</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (VI)</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>34 961</b>	<b>8,13</b>	<b>34 325</b>	<b>8,16</b>	<b>636</b>	<b>1,85</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-10 099</b>	<b>-2,34</b>	<b>-38 505</b>	<b>-9,14</b>	<b>28 406</b>	<b>73,77</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 812	10,19	73 980	17,58	-30 168	-40,77
<i>Dons / loges</i>	28 252	6,57	49 829	11,84	-21 577	-43,29
<i>Dons individuels</i>	15 560	3,62	24 101	5,73	-8 541	-35,43
<i>150 ANS (Médailles + Dons)</i>			50	0,01	-50	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>43 812</b>	<b>10,19</b>	<b>73 980</b>	<b>17,58</b>	<b>-30 168</b>	<b>-40,77</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>43 812</b>	<b>10,19</b>	<b>73 980</b>	<b>17,58</b>	<b>-30 168</b>	<b>-40,77</b>
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 726	0,63	2 804	0,67	-78	-2,77
<i>Impôts/ Produits financiers</i>	2 726	0,63	2 804	0,67	-78	-2,77

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
<i>Total des Produits (I+III+V+VII)</i>	<b>508 833</b>	118,32	<b>529 181</b>	125,73	<b>-20 348</b>	-3,84
<i>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</i>	<b>477 846</b>	111,11	<b>496 510</b>	117,97	<b>-18 664</b>	-3,75
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>30 987</b>	7,21	<b>32 671</b>	7,76	<b>-1 684</b>	-5,14
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

# COMMENTAIRE SUR LA SITUATION COMPAREE DES BILANS AU 31 DECEMBRE 2014 ET 2013

## BILAN ACTIF

### ACTIF IMMOBILISE

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

#### **1. Locaux :**

Local à usage de bureaux acquis en juillet 1992 qui figure au bilan comme suit :

Terrain	60 980 €
Constructions	235 381 €
Agencements des constructions (totalement amortis)	6 882 €
<u>Soit une valeur brute globale de</u>	<u>303 243 €</u>

#### Moins

Amortissements cumulés / Constructions et Agencements : <183 339 €>

Valeur nette des constructions 119 904 €

Le Conseil d'Administration attire particulièrement l'attention des sociétaires :

- le terme locaux à usage de bureaux recouvre le seul appartement d'une superficie totale de 95m<sup>2</sup> comprenant cinq pièces utilisées comme suit : une pièce pour le secrétariat, une pièce pour les membres du bureau, deux pièces réunies en une pour les réunions du Conseil d'Administration et pour les réunions des commissions et une pièce pour les archives.
- Les travaux engagés en 2007 (suppression d'une cloison) pour la création de la salle de réunion et la rénovation des fenêtres et fermetures, s'élèvent à 17 047 € ; l'amortissement pratiqué à ce jour s'élève à 10 510 €.

#### **2. Mobilier et matériel de bureaux**

Les matériels de bureautique comprennent photocopieur, imprimante, vidéo projecteur et ordinateurs dont deux ont été remplacés en 2014, la charge est étalée sur trois à cinq ans et leur valeur totale est de 6 369 €.

L'amortissement pratiqué à ce jour est de 4 874 €.

Le mobilier de bureau acquis pour 9 260 €, est amorti entre 5 et 10 ans. Le cumul des dotations pratiquées s'élève à 6 879 €.

#### **3. Provision pour fonds de roulement concernant l'immeuble contenant les bureaux**

281 €

Dans le compte « Avance sur Copropriété » figure un règlement effectué suite à un appel de fonds dans le cadre de la loi SRU pour 281 €.

## ACTIF CIRCULANT - VALEUR REALISABLES

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

➤ <u>Des créances</u> pour un montant total de 10 059 € :	
> Créance sur la Grande Loge de France : (cotisations dues par la GLDF à SJOM à la date du 31 décembre 2014)	10 059 €
<u>Soit un total de créances de :</u>	<u>10 059 €</u>
➤ <u>Des valeurs mobilières</u> pour un montant total de 1 393 855 € détaillées comme suit lors de la clôture de l'exercice :	
* parts sociales « Crédit Mutuel »	56 967 €
* un Livret Bleu et Orange Association (intérêts inclus) :	37 633 €
* 7 bons de Caisse à échéance 1 <sup>er</sup> juin 2016 d'une valeur totale	590 000 €
* 3 bons de Caisse à échéance Janvier 2019 d'une valeur totale	100 000 €
* intérêts courus au 31/12/2014 sur bons de caisse et Livret :	76 464 €
* 25 parts de FCP ECOFI 12 mois (Crédit Coopératif) (Valeur au 31/12/2014 = 267.066 €, + Value laterte de 16. 166 €)	250 901 €
* C.A.T. TONIC CROISSANCE (8 ans) :	281 891 €
<u>Montant total des Valeurs Mobilières :</u>	<u>1 393 856 €</u>
➤ <u>Des disponibilités</u> pour un montant total de :	<u>106 109 €</u>
➤ <u>Des charges constatées d'avance, relatives à l'exercice 2015</u> <u>pour un montant total de :</u>	<u>1 135 €</u>

## BILAN - PASSIF

### **FONDS DE DOTATION ASSOCIATIF**

D'un montant total de 1 129 760 €, il comprend :

- Le fonds associatif proprement dit qui présente un solde de 1 096 829 €, correspondant à environ 2 années de fonctionnement.
- Une réserve financière, actuellement de 32 931 €, que nous proposons de doter de 3 223 € correspondant à 10% du résultat financier net (c'est-à-dire après impôt) de l'exercice clos en 2014, ce qui portera son solde à 36 154 €.

### **AUTRES RESERVES**

Elles s'élèvent à 467 046 €.

### **DETTES**

Cette rubrique comporte principalement les postes suivants :

° Des dettes sociales et fiscales pour un montant de 5 754 €

Elles comprennent :

- le salaire (net à payer) de décembre pour 1 289 €,
- les charges s/ salaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 pour 1 739 €,
- l'impôt dû sur les produits financiers pour 2 726 €

° Des allocations et diverses sommes à payer pour un total de 8 210 €

> Ce solde comprend essentiellement :

- Le solde des honoraires d'expertise comptable pour 3 048 €,
- Le solde des honoraires de commissariat aux comptes pour 3 900 €,
- Les factures de divers fournisseurs pour un total de 1 262 €.

## COMPTE DE RESULTAT

### **PRODUITS D'EXPLOITATION**

Ce sont les cotisations perçues en provenance de la GLDF qui figurent dans cette rubrique. Elles sont de 430.059 €, en légère hausse de + 2,18% entre 2013 et 2014.

### **DONS**

(En rubrique « **PRODUITS EXCEPTIONNELS** »)

Les dons des loges à SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE sont en diminution de 21 577 €, par rapport à ceux de l'année 2013.

Les dons individuels, sont également en diminution, de 8 591,00 € par rapport à ceux de l'année 2013.

### **PRODUITS FINANCIERS**

Les comptes sur Livret :

Ils sont rémunérés au taux de 1.07 % nets d'impôt en ce qui concerne le Livret Bleu, au taux de 3.63 % pour le Compte à Terme TONIC CROISSANCE 8 ans.

Les revenus du C.A.T. Tonic Croissance sont soumis à l'impôt au taux de 24%, tout comme les 1 343,60 d'intérêts financiers générés par les parts sociales du Crédit Mutuel détenues.

Les sept Bons Capital Association, tous à échéance au 1<sup>er</sup> juin 2016 sont répartis comme suit:

- Un de 40 000 €
- Un de 50 000 €
- Cinq de 100 000 € chacun

rémunérés au taux actuariel de 3,57 % (avant déduction de la retenue à la source).

Les trois Bons de Caisse Progressif, souscrits en Janvier 2014 et tous à échéance en Janvier 2019 sont répartis comme suit:

- Deux de 25 000 € chacun
- Un de 50 000 €

rémunérés au taux actuariel de 1,85 % (avant déduction de la retenue à la source).

=>Par conséquent, voici la décomposition du résultat financier (compte tenu de l'impôt sur les bénéfices y afférent) :

Intérêts s/ le Livret Bleu Association et le Livret Orange	+ 567,25 €
Intérêts s/ le C.A.T. TONIC CROISSANCE	+ 10 190,83 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Progressifs (à 5 ans : provision)	+ 1 796,00 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association (à 5 ans : provision)	+21 063,00 €
<i>(plus) :</i>	
Revenus des parts sociales Crédit Mutuel	+ 1 343,60 €
<i>(moins) :</i>	
Impôt sur les revenus financiers	- 2 726,00 €

<b>soit un résultat financier net :</b>	<b>+ 32 234,68 €</b>
---	----------------------

### **CHARGES D'EXPLOITATION**

Les détails des soldes de ces charges figurent dans le compte de fonctionnement ci-joint.

Voici quelques explications succinctes sur les variations les plus significatives de certaines rubriques entre 2013 et 2014 :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Charges externes	88 111 €	85 568 €
<i>(dont :</i>		
<i>Charges / actions culturelles</i>		
<i>pour les Pupilles : 38.528 €)</i>		
Impôts et taxes	1 494 €	1 472 €
Salaires & Charges	16 742 €	15 130 €
<i>(soit : Salaires : 13 084 €</i>		
<i>et Charges sociales : 3 658 €)</i>		
Dotations aux amortissements	10 633 €	11 100 €

116 980 €	113 270 €
-----------	-----------

Et :

Versements aux pupilles	358 140 €	380 436 €
-------------------------	-----------	-----------

<b>TOTAUX :</b>	<b>475 120 €</b>	<b>493 706 €</b>
-----------------	------------------	------------------

## **EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

Au cours de l'année écoulée nous avons enregistré un bénéfice de 30 987 € contre 32 671 € l'année précédente.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 30 987 € au fonds de dotation.

Et de prélever sur ce même fonds 3 223 € afin de les affecter à la réserve statutaire, au titre du résultat financier.

### **II- BUDGET PREVISIONNEL**

Votre conseil vous propose de voter comme suit le budget 2015 :

<b><u>BUDGET PREVISIONNEL 2015 modifié</u></b>			
<b><u>RECETTES</u></b>		<b><u>DEPENSES</u></b>	
Cotisations : à 13,50 € (32 150 sociétaires)	434 000.00	- 1/ Pupilles en Adoption « Totale » Allocations	313 000.00
Dons	45 000.00	Complément exceptionnel pour études supérieures	10 000.00
Produits financiers	35 000.00	- 2/ Pupilles en Adoption « Totale et Morale » Aides exceptionnelles (dont aides pour séjour Clarté)	30 000.00 40 000.00
		Primes des vacances	5 000.00
		Prix d'encouragement	45 000.00
		Actions sociales et Culturelles	
		Frais généraux	<b>71 000.00</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>514 000.00</u></b>	<b><u>TOTAL</u></b>	<b>514 000.00</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2016

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Cotisations : à 13,50 € (32 500 sociétaires)	439 000.00	- 1/ Pupilles en Adoption « Totale » Allocations	294 000.00
Dons	45 000.00	Complément exceptionnel pour études supérieures	10 000.00
Produits financiers	35 000.00	- 2/ Pupilles en Adoption « Totale et Morale »	50 000.00
		Aides exceptionnelles (dont aides pour séjour Clarté)	40 000.00
		Primes des vacances	5 000.00
		Prix d'encouragement	45 000.00
		Actions sociales et Culturelles	75 000.00
		Frais généraux	75 000.00
		<u>TOTAL</u>	<u>519 000.00</u>
TOTAL	<u>519 000.00</u>		

**NOTA :**

Les frais généraux regroupent les charges externes, les impôts fonciers et les taxes, les salaires, les charges sociales, les amortissements, ainsi que les impôts sur les produits financiers.

### **III - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SOLIDARITE JEUNESSE**

##### **Orphelinat Maçonique**

90, rue du Faubourg Saint Martin  
75010 PARIS

---

#### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2014

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SOLIDARITE JEUNESSE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, le 19 février 2015

Le commissaire aux comptes

Audalian Commissaire



Philippe SOUMAH